



THÉÂTRE  
DOREEN,  
DE DAVID GESELSON

# Politis

ANTILLES  
RENCONTRE  
AVEC ÉLIE DOMOTA

N°1435 - DU 5 AU 11 JANVIER 2017

# Faut-il voter avec ses tripes ?



n° 1435  
du 5 au 11  
janvier 2017

# Politis

Pour être informé de l'actualité  
de *Politis*, inscrivez-vous  
à notre lettre d'info gratuite



Les visages de la semaine : Pavlos Vasilopoulos / Élie Domota / Gaëlle Obiégly

**Toute l'équipe de Politis  
vous présente  
ses meilleurs vœux  
pour l'année 2017.**

## 15 | ENTRETIEN

### ÉLIE DOMOTA

« Nous ne sommes que les macaques de  
la République »

## 18 | ENQUÊTE

Bac + 8 option précarité

## 20 | DOSSIER

### GASPILLAGE ALIMENTAIRE : TOUS CONCERNÉS !

Jeter, c'est dépassé ! - Entretien avec  
Jacques Baillet - Au resto, plus de  
gâchis au menu -

## 26 | CULTURE

### THÉÂTRE. *DOREEN*, DE DAVID GESELSON

Littérature. *N'être personne*, de Gaëlle  
Obiégly - Cinéma. *Le Parc*, de Damien  
Manivel. *3000 Nuits*, de Mai Masri  
- Livre jeunesse. *Hôtel étrange*, de  
Katherine & Florian Ferrier

## 30 | COURRIER

## 4 | ÉVÉNEMENT

### L'ÉVASION FISCALE AU BANC DES ACCUSÉS

## 7 | À FLUX DÉTENDU

## 8 | SEMAINE

Juncker (encore) mis en cause -  
Disparition de Jean-Christophe Victor -  
La Sécu cartonne

## 11 | ANALYSE

Voter avec ses tripes : l'émotion en  
politique

## 14 | ESSAI

*Années de rêves et de plomb. (1968-  
1980)*, d'Alessandro Stella

12 | LA CHRONIQUE ÉCO – 14 | MOTS CROISÉS – 17 | DE BONNE HUMEUR

**La semaine prochaine :** La pollution de l'air

**ABONNEMENTS P.31**

**SOUTIEN P.25**

Couverture une : Rémy Gabalda/AFP | Couverture vignette : Patrick Piro  
Photo D. Sieffert : Ève Morcrette | Photo C. Kantcheff : Myr Muratet  
Conception graphique et logo : Laurent Laborie avec Adrien Chacon



**RETROUVEZ POLITIS** chaque jeudi à 10 h 05  
sur Radio Orient (multidiffusion) et sur Internet.

### Politis

2, impasse Delaunay 75011 Paris  
Tél. : 01 55 25 86 86  
Fax : 01 43 48 04 00  
www.politis.fr / redaction@politis.fr

### Abonnements Politis :

Service Abonnement  
12, rue du Cap-Vert 21800 Quetigny  
Tél. : 03 80 48 95 36  
Fax : 03 80 48 10 34  
Courriel : abonnement@politis.fr

**Fondateur :** Bernard Langlois  
**Politis est édité par :** Politis, société par actions simplifiée  
au capital de 375 238 euros.

**Président, directeur de la publication :** Denis Sieffert

**Directeur délégué :** Laurent Laborie

**Directeur de la rédaction :** Christophe Kantcheff

**Rédacteurs en chef adjoints :**

Thierry Brun, Michel Soudais (responsable éditorial web)

**Secrétaire générale de la rédaction :** Pascale Bonnardel

**Impression :** Rivet Presse Édition  
BP 1977, 87022 Limoges Cedex 9  
Imprimé sur papier certifié PEFC  
**Conseil Distribution-Diffusion :** K.D.  
Tél. : 01 42 46 02 20  
www.kdpresse.com

Un site de Presstalis indique également  
où trouver Politis : www.trouverlapresse.com  
Numéro de commission paritaire : 0117C88695  
ISSN : 1290-5550



# Politis

et la Fondation Copernic

VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS CHAQUE MOIS,  
UN INVITÉ + UN THÈME

2017 EN DÉBATS

# LA DÉMOCRATIE DANS TOUS SES ÉTATS

AVEC **MATHILDE LARRÈRE**

HISTORIENNE

RENCONTRE-DÉBAT

**JEUDI 19 JANVIER 2017  
À 19 H. EN DIRECT DU LIEU-DIT  
6 RUE SORBIER, PARIS 20<sup>E</sup>  
ET SUR POLITIS.FR**



ENTRÉE LIBRE

#Politis2017

PHOTO: MYCHELEDANAU/AFP



# Mondes d'hier et de demain

**S**i j'avais un seul vœu à former – puisque c'est à la fois la saison et l'usage –, je souhaiterais que rien n'arrive de ce qui nous semble aujourd'hui promis, et que 2017 soit autre chose que le prolongement logique de 2016. Car c'est peu dire que l'année écoulée, comme la précédente, nous a légué un lourd héritage de feu et de sang. On voudrait qu'Ubu, nouveau roi de l'Amérique, du haut de sa tour new-yorkaise, ne tienne surtout aucune de ses promesses, que Poutine et Netanyahu cessent de croire à leur toute-puissance, que les conflits se résolvent autrement que par l'anéantissement des villes et des peuples, que le nouveau secrétaire général de l'ONU soit mieux qu'un pape laïque se lamentant en vain des misères qu'il n'a pas su éviter. On voudrait que notre pays s'épargne le mortifère face-à-face Fillon-Le Pen annoncé par les sondages. On voudrait que l'Europe cesse d'être cette machine à discréditer la démocratie. On voudrait tout cela parce qu'on pressent qu'il y a dans le monde les ingrédients d'une catastrophe imminente.

**Dans son autobiographie**, achevée en 1942, Stefan Zweig décrit brillamment ce que l'histoire a dénommé « entre-deux-guerres » (1). On aperçoit hélas de troublantes ressemblances entre ce « monde d'hier » et celui d'aujourd'hui : même culte de la force, même retour des nationalismes et des fanatismes, même impuissance du droit, même versatilité des opinions livrées à la démagogie et à la propagande. Même fragilité de la démocratie quand ceux qui l'incarnent manquent à leurs engagements. Même risque d'aveuglement. « *C'est une loi inéluctable de l'histoire, écrit Zweig, qu'elle défend aux contemporains des grands mouvements [...] de les reconnaître dans leurs premiers commencements.* » On ne voit pas toujours l'orage venir, et quand on en prend conscience, il est trop tard. Mais, bien sûr, aucun de nos vœux ne peut s'adresser aux personnages susnommés, qui n'en ont cure. On n'est pas criminel ou lâche par erreur. Tous défendent avec âpreté les intérêts de leur tribu ou de leur classe, leur pouvoir ou leur fric. Finalement, nos vœux s'adressent peut-être à nous-mêmes, à tous les citoyens engagés de la société civile. Ce sont

des vœux de résistance. Des résolutions plus que des vœux. Nous devons d'abord résister à la propagande. Deux fléaux guettent qui nous renverraient dans le « monde d'hier ». Certains pays arabes, l'Égypte et la Syrie, y sont déjà retournés. C'est l'illusion que la dictature protège du terrorisme alors qu'elle est elle-même terreur, et que l'une alimente

**Cette fragilisation de la démocratie est l'un des points communs de notre époque avec « l'entre-deux-guerres ». Nous voilà à la merci de réactions irrationnelles d'une partie de nos concitoyens.**

l'autre. Le second fléau se confond avec une forme d'impatience démocratique qui conduit à renoncer à la démocratie pour en combattre les lenteurs et les impuissances. Zweig lui-même avait, un temps, cédé à cette mortelle illusion (2). Le vote Front national procéderait de cette logique mortifère. Et le vote Fillon, à un degré moindre, aussi. Comme les socialistes de la République de Weimar, la gauche libérale d'aujourd'hui a réussi à convaincre une partie de l'opinion que la démocratie est incapable de combattre l'injustice sociale.

**Cette fragilisation de la démocratie** est l'un des points communs de notre époque avec « l'entre-deux-guerres ». Nous voilà à la merci de réactions irrationnelles d'une partie de nos concitoyens. D'où notre question inquiète qui s'affiche en couverture de ce numéro : « Faut-il voter avec ses tripes ? » Il n'est plus impensable qu'Al-Baghdadi fasse voter Le Pen (3). Combattons le terrorisme, mais méfions-nous aussi de ceux qui prétendent nous en protéger par tous les moyens. L'un

des signes de faiblesse de l'époque est ce qu'on appelle aujourd'hui la « post-vérité ». Quand la démagogie et le mensonge acquièrent le statut de concept, quand les tragédies deviennent des aubaines électorales, il y a lieu de sérieusement s'alarmer.

**Notre résistance, c'est d'abord** cette raison qu'il nous faut essayer de garder. Ni les peurs de l'autre – migrant ou réfugié – ni la colère devant les promesses sociales non tenues ne doivent conduire au culte de la brutalité. Ne rien céder à Le Pen, ni aux états d'urgence banalisés, ni aux gouvernements « par ordonnances ». Ne pas accorder une once de notre admiration aux Poutine et autres Erdogan. Ce credo démocratique, c'est le nôtre. Il n'est jamais tiède parce que la démocratie est devenue une revendication subversive tant elle est incompatible avec des intérêts qui avancent masqués sous de prétendues lois économiques. Le combat commence par une information libre et indépendante qui, autant que possible, nous protège des emportements grégaires. L'indépendance, cela ne veut pas dire seulement qu'il faut nous défier des pouvoirs politiques et financiers, cela veut dire aussi que nous nous défendons de tout esprit de système. Parfois de nos amis, et parfois de nous-mêmes. D'où notre refus de toute inconditionnalité. On nous en fait reproche. Mais c'est notre raison d'être. Finalement, si nous gardons une bonne dose d'espoir malgré la noirceur du monde actuel, c'est que nous voulons être résolument dans l'action.

(1) *Le Monde d'hier. Souvenirs d'un Européen* est paru en 1944.

(2) Voir également la chronique de Sébastien Fontenelle, p. 17.

(3) Voir l'article de Pauline Graulle, p. 11.

## Rappel

N'oubliez pas notre rendez-vous du 19 janvier pour le deuxième web-débat. Notre invitée sera Mathilde Larrère (voir ci-contre).



Retrouvez  
l'édito en  
vidéo sur  
Politis.fr





# L'évasion fiscale au banc des accusés

## MOBILISATION

Un militant altermondialiste est poursuivi en justice par la BNP Paribas pour avoir emporté un siège lors d'une action non-violente des « Faucheurs de chaises ».

≡ Vanina Delmas et Patrick Piro

**D**ans les rues de Bayonne, depuis le 31 décembre, les abribus arborent d'étranges messages à la place des publicités habituelles. « *Nous sommes tous Jon Palais. RDV à Dax le #9janvier.* » En guise de signature, un point d'exclamation blanc dans un cercle vert, le symbole de l'association basque Bizi ! Une nouvelle action de désobéissance civile pour interpeller les passants sur le procès inattendu qui se déroulera le 9 janvier dans le petit tribunal de Dax (Landes).

Jon Palais, cofondateur des mouvements Alternatiba et ANV-COP 21, est poursuivi par la BNP Paribas pour « vol en réunion » à la suite d'une action des Faucheurs de chaises en octobre 2015 dans une agence parisienne. Ce jour-là, ils avaient « réquisitionné » 14 chaises. Jon Palais risque cinq ans de prison et 75 000 euros d'amende. « *C'est une action illégale, mais nous la considérons légitime car elle est au service d'une loi supérieure à celle que nous enfreignons, estime le militant. Pour la BNP Paribas, le préjudice matériel et économique est infime. C'est la pensée symbolique de l'action qui la gêne. C'est une erreur tactique de nous poursuivre, car cela nous permet de faire davantage de publicité autour de l'évasion fiscale.* »

Pour les 24 organisations de la société civile signataires de l'appel, ce procès est une occasion en or de renverser la vapeur. À l'intérieur du tribunal, Eva et Caroline Joly, les avocates

de Jon Palais, s'appliqueront à démontrer l'absurdité d'un tel procès et à parler du fond du problème grâce à des témoins clés comme Antoine Peillon, journaliste spécialiste de l'évasion fiscale, Vincent Drezet, ancien secrétaire général du syndicat Solidaires finances publiques, et Claude Alphandéry, économiste et ancien résistant. À l'extérieur, les militants instruiront un autre procès devant les médias : celui de l'évasion fiscale. « *Tant qu'il n'y a pas de scandale, il n'y a pas de lois. Et quand certaines commencent à aller dans le bon sens, elles sont affaiblies, s'indigne Jon Palais. Mener cette bataille est également difficile parce que l'évasion fiscale est par essence internationale. C'est un jeu sur les différences de réglementations*

*d'un pays à un autre, donc changer les lois à l'échelle nationale n'est qu'une partie de la solution.* »

Et le contexte politique a bien préparé le terrain depuis un mois puisque le Conseil constitutionnel a retoqué deux mesures de grande importance. Le 8 décembre, les « sages » ont refusé les dispositions de la

loi Sapin 2 concernant le « reporting public pays par pays ». En clair, cette mesure obligerait les multinationales réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 750 millions d'euros à publier toutes leurs données relatives aux impôts (leur chiffre d'affaires, leurs bénéficiaires, le nombre de salariés employés pays par pays...). « *Une telle obligation porte dès lors à la liberté d'entreprendre une atteinte manifeste disproportionnée au regard de l'objectif poursuivi* », s'est justifié le Conseil.

Ce procès est une occasion en or de renverser la vapeur.

Trois semaines plus tard, c'est la « taxe Google » qui subissait leur intransigeance. Présenté par le député PS Yann Galut, et voté par l'Assemblée nationale dans le cadre de la Loi de finances 2017, l'amendement prévoyait d'imposer les « profits détournés » des multinationales sur leur activité réalisée en France. Les géants du numérique comme Google, Facebook, Apple ou encore Amazon étaient dans son viseur.

« *Tout le monde sait que l'évasion fiscale existe, mais elle est associée aux multinationales, aux footballeurs, au show-business, souligne Jon Palais. Or, il faudrait aborder le problème sous l'angle de notre vie quotidienne et des services publics : à chaque fois qu'on manque de places en crèche, quand il n'y a plus de financement pour les transports collectifs... Il faut comprendre que ce n'est pas le problème des riches, c'est celui des plus précaires.* »

Une vision pédagogique de cette bataille qui a largement contribué au succès des Faucheurs de chaises : les citoyens pouvaient transformer leur colère et leur indignation en une action simple, délivrant un message politique. L'initiative de cette opération revient à la jeune association basque Bizi !, créée à Bayonne en 2009 afin de lutter pour une justice environnementale et sociale, alors que se préparait le sommet international de Copenhague sur le climat. Il lui revient notamment d'avoir lancé Alternatiba en 2013, aujourd'hui le principal mouvement citoyen actif sur la question climatique en France.

Le 12 février 2015, des militants de Bizi ! investissent l'agence bayonnaise de la banque HSBC pour lui « emprunter » huit chaises. Ces réquisitions citoyennes se multiplient, jusqu'au 6 décembre 2015, lors d'un sommet citoyen parallèle à la COP21. Un défilé de militants et de personnalités impliquées dans ces combats dépose en cercle, place de la mairie à Montreuil (93), 196 de ces sièges étiquetés avec la date et le nom de l'agence bancaire d'origine.

L'action de l'association déborde largement la frontière du Pays basque. La technique du « fauchage » de chaises bancaires sera reprise par plusieurs associations (Amis de la Terre, Attac...) engagées contre la corruption,



Le 6 décembre, à Montreuil, des militants apportent 196 chaises « fauchées » à des agences bancaires.

PATRICK PIRO

l'évasion fiscale ainsi que le dérèglement climatique. D'ailleurs, Florent Compain, président des Amis de la Terre France, est à son tour poursuivi. Il a été convoqué à la gendarmerie de Void-Vacon (Meuse) le 21 décembre dernier et devrait comparaître au tribunal le 11 avril.

Au cœur de toutes ces actions depuis près de dix ans, Jean-Noël Etcheverry, dit Txetx. Âme fondatrice de Bizi ! et d'Alternatiba, il vient de se distinguer par sa participation, le 16 décembre, à une action spectaculaire de neutralisation d'une partie de l'arsenal remis par ETA, qui a renoncé à la lutte armée en 2011 (voir ci-contre). Car, si plusieurs des initiatives des militants basques ont largement pris racine hors de leur territoire de naissance, elles contribuent aussi à le « désenclaver » localement de l'état de la « question basque », plombée jusqu'à récemment par la lutte armée menée depuis la fin des années 1960. Ainsi Bizi ! se déclare-t-elle « indépendante » et rejette « toute stratégie clandestine ou action violente ». De nombreuses personnalités non basques, notamment engagées dans les combats climatique et anti-corruption, ont soutenu la libération de Txetx, soumis à 96 heures de garde à vue avec les quatre autres militants basques impliqués dans l'opération du 16 décembre. Beaucoup feront le voyage à Dax, le 9 janvier. Elles y retrouveront Txetx en première ligne. ●

# « Nous n'allons pas en rester là! »

La société civile a engagé le processus de paix au Pays basque que réfute le gouvernement, estime **TXETX**, militant pacifiste.

**Patrick Piro**



**Jean-Noël Etcheverry**  
Animateur de l'association Bizi ! et cofondateur d'Alternatiba.

**R**etour triomphal de Jean-Noël Etcheverry à Bayonne le 21 décembre. Txetx a été accueilli à la gare par des centaines de personnes, dont des élus de tous bords : LR, UDI, PS, EELV, EH Bai (coalition de partis basques). Après quatre jours de garde à vue, le militant pacifiste basque a été remis en liberté sous contrôle judiciaire par le juge antiterroriste de Paris, tout comme Mixel Berhocoirigoin, Michel Bergouignan, Béatrice Molle-Haran et Stéphane Etchegaray. Ils avaient organisé dans le village basque de Louhossoa une opération, interrompue par l'intervention de la police,

destinée à démanteler une partie de l'arsenal d'ETA. Une mission qui avait été confiée aux militants par l'organisation indépendantiste basque, laquelle a renoncé à la lutte armée en 2011 (1). Le but de ce coup d'éclat, massivement soutenu par la société civile locale : mettre au pied du mur le gouvernement, qui depuis cinq ans n'a jamais désiré enclencher le processus de pacification au Pays basque.

**Votre tentative de neutralisation d'armes du groupe ETA a soudain fait remonter à la surface un dossier qu'on pensait archivé... Txetx :** Il est beaucoup plus facile de faire naître un conflit armé que de le résorber : le vieil adage

Politis 1435 05/01/2017



se confirme aussi au Pays basque. Quand ETA a déposé les armes, en 2011, l'espoir était grand ici. Une nouvelle page allait enfin pouvoir s'écrire, pensions-nous, après 81 ans d'affrontements violents et de morts. Car le conflit ne remonte pas aux années 1960, avec le début de la lutte armée menée par ETA, mais au coup d'État fasciste de Franco, en 1936, qui s'accompagne de l'écrasement du gouvernement autonome basque de l'époque, avec des milliers de morts, fusillés ou garrottés, et des vagues de Basques fuyant l'Espagne pour se réfugier en France.

Avec Mixel Berhocoirigoin et bien d'autres ici, nous avons beaucoup combattu la stratégie de lutte armée, que nous jugions contre-productive, et ETA nous considérait comme des adversaires. Cependant, l'organisation a tenu parole : depuis l'annonce de l'abandon « définitif » de l'action armée, selon ses termes, aucun attentat n'a été commis. Pourtant, la France et l'Espagne ont agi comme s'il n'en était rien.

## Quel intérêt ces gouvernements ont-ils à ne pas saisir cette occasion ?

Madrid, en particulier, a considéré qu'il ne lui était d'aucun avantage de se défaire d'un épouvantail bien pratique pour attiser dans l'opinion et les médias l'hystérie anti-ETA, afin de détourner l'attention de la situation économique et des politiques d'austérité, mais aussi, plus globalement, d'une véritable crise de régime, avec les frasques de la famille royale et les scandales de corruption qui ont profondément discrédité les socialistes (PSOE) et les conservateurs (PP).

Le gouvernement espagnol s'attache même à alimenter constamment la tension en aggravant les conditions de détention des centaines de prisonniers d'ETA – éloignement, dispersion, provocations, régime d'exception. Certains, pourtant malades en phase terminale, ne bénéficient d'aucun allègement de peine. D'autres, contre lesquels n'est pourtant pas retenu de crime de sang, sont maintenus au niveau de détention le plus dur depuis vingt ans au moins...

La France, où se trouve sans doute la totalité de l'arsenal d'ETA, et qui détient 80 prisonniers politiques basques, ne prend aucune initiative permettant de débloquer la situation. Il s'agit d'éviter de se fâcher avec le voisin espagnol, le premier concerné par le dossier basque. Ce suivisme encourage objectivement cette intransigeance aveugle.

## Pourquoi, au nom de la société civile, avoir choisi d'agir maintenant ?

Parce que nous sommes de plus en plus inquiets. Rajoy et le PP ont réussi à prolonger leur gouvernement, et rien n'indique que sa politique va changer. Depuis cinq ans, nous avons interpellé Paris et Madrid avec constance afin que les autorités enclenchent un processus de désarmement officiel d'ETA, ce qui ouvrirait la voie à une résolution de toutes les situations pendantes, dont la question très sensible des prisonniers. Or, absolument rien

Jean-Noël Etcheverry, dit Txetx, ici en 2013 à Bayonne avec Eva Joly à l'occasion du village Alternatiba.



PATRICK PIRO

n'a bougé, en dépit de nombreux forums et débats organisés par la société civile dans ce sens. Et notamment deux conférences de paix, à Aiete, en 2011, et à Paris, en 2015, avec des élus nationaux et des personnalités comme Pierre Joxe, Kofi Annan, Gro Harlem Brundtland ou Raymond Kendall, ancien directeur d'Interpol. Une Commission internationale de vérification du cessez-le-feu au Pays basque a même établi l'inventaire de l'armement déposé par ETA, et participé à sa mise sous scellés dans des caches. Les personnalités qui la composaient, au-dessus de tout soupçon, ont été inquiétées par des commissions rogatoires espagnoles !

Jusqu'à quand va-t-on laisser pourrir la situation ? Aujourd'hui, il existe de jeunes adultes basques qui n'ont eu de contacts avec leur père ou leur mère qu'à travers un parloir de prison. Dans ce pays qui possède une longue culture de la résistance, les nouvelles générations ne seront-elles pas tentées par la revanche, si tout cela finit dans un sentiment de défaite humiliante et écrasante ? Nous, militants non violents, jugeons irresponsable d'espérer régler durablement la

situation en poursuivant une telle stratégie, qui sera forcément lourde de conséquences sur la société basque.

## Étant donné le contexte, vous avez pris des risques réels en choisissant de neutraliser des armes d'ETA...

Et nous l'assumons totalement. Nous voulions faire avancer les choses en posant un acte non-violent, à visage découvert, et qui contienne toute la pédagogie de l'absurdité du blocage actuel – un geste compréhensible par lui-même, sans prise aux manipulations : une organisation armée veut faire constater le démantèlement de son arsenal, et les deux États concernés ne font aucun geste en ce sens.

Ce que nous voulions faire, resté inachevé en raison de l'intervention de la police, le gouvernement aurait pu le conclure depuis cinq ans. Le ministère de l'Intérieur nous accuse-t-il d'avoir voulu détruire des pièces à conviction ? Nous avons prévu l'objection : il ne s'agissait pas de compresser les armes, ce qui les aurait rendues non identifiables, mais d'en percer les barillettes et d'en scier les canons pour les neutraliser.

Madrid n'a aucun avantage à se défaire d'un épouvantail bien pratique.

(1) Voir *Politis* 1433-1434, 22 décembre.  
(2) Dénomination locale de la portion de territoire basque située en France. Le Pays basque Sud, la portion la plus importante, se trouve en Espagne.  
(3) Euskal Herriko Laborantza Ganbara.  
(4) Écoles à statut associatif de langue basque majoritaire.



Le ministère de l'Intérieur nous traite-t-il de terroristes ? Ça s'est immédiatement retourné contre lui tant les évidences sont contraires. Nous sommes des militants non-violents notoires, convaincus d'avoir la grande majorité de la société basque avec nous. Cette intuition s'est d'ailleurs immédiatement vérifiée : quelques heures après notre interpellation, 4 000 personnes se sont rassemblées à Bayonne, chiffre considérable pour un petit territoire de 300 000 habitants. Tout l'éventail des élus républicains a soutenu la démarche et demandé notre libération, notamment l'ensemble des parlementaires ainsi que plus de la moitié des maires du Pays basque.

Quant aux médias français, ils ont tous bien compris l'enjeu. La plupart ont mis en évidence l'embarras de la situation pour le ministre de l'Intérieur, qui a communiqué de manière indigne sur un « *coup dur* » porté à ETA et à la mouvance « *terroriste* ». Et nous avons reçu des messages de soutien discrets de plusieurs personnalités. Que des militants non-violents s'exposent, et de cette manière, pour enclencher concrètement le processus, ça interpelle !

#### Que comptez-vous faire de ce succès médiatique et d'opinion ?

Continuer ! Lors de ma garde à vue, j'ai déclaré me tenir en permanence à la disposition du

gouvernement pour aider au démantèlement de 100 % de cet arsenal dans les plus brefs délais. Après des mois de dialogue, nous avons obtenu la confiance de la direction d'ETA, ainsi que la certitude qu'elle est disposée à restituer et à neutraliser la totalité de ses armes. Le stock qui nous a été remis dans le village de Louhossoa représentait le volume significatif d'environ 15 % de l'arsenal sous scellés.

Et si le gouvernement ne veut pas saisir l'occasion d'enclencher le processus de démantèlement ? Alors qu'il a installé le pays dans l'État d'urgence sous couvert de menace terroriste, il laisse depuis cinq ans un tel arsenal dans la nature alors qu'il a les moyens de le récupérer, sans contrepartie politique, en quelques semaines ! S'il arrivait un accident ou que des personnes mal intentionnées se saisissent d'une partie de cet armement, il devrait en assumer une part de responsabilité.

Cette question restait confinée au seuil des réseaux militants, elle est désormais portée au niveau de l'État français. Dans l'attente de notre procès, dont la date n'est pas connue, le contrôle judiciaire interdit aux cinq militants impliqués de communiquer entre eux. Et si l'on nous empêche de poursuivre, d'autres prendront le relais : nous sommes loin d'être seuls. Le gouvernement fera-t-il arrêter les suivants, parmi lesquels pourraient figurer de nouvelles personnalités françaises ? L'opinion publique le comprendrait d'autant moins.

#### Hors du Pays basque, vous êtes surtout connu pour votre engagement contre le dérèglement climatique. Y a-t-il une cohérence entre vos militantismes ?

Plus que d'arracher la liberté de notre pays, nous sommes avant tout attachés à le construire, à bâtir une société basque solidaire, soutenable et juste. Et des jalons importants ont été posés, par exemple en Pays basque Nord (2), avec la création d'une chambre d'agriculture alternative (3), d'une monnaie locale écologique et solidaire (l'eusko), des coopératives, des ikastolas (4), la solidarité envers les migrants, etc.

Ce que nous avons à gagner de cette stratégie constructive et non-violente, c'est un Pays basque épanoui et solidaire avec les autres peuples. Une ambition qui ne peut pas s'exprimer dans un foyer d'exacerbation des passions et de la haine, avec des discours simplistes, des blocages, du repli sur soi. Cela fait des dizaines d'années que nous subissons ce climat délétère qui complique tout ici. Mais la France dans son ensemble le vit aussi désormais : la menace des attentats et le tout-sécuritaire qui les accompagne ont déclenché des passions et des replis, paralysant l'action et détournant des vraies questions. Nous l'avons bien vu après le 13 novembre 2015, le débat public sur le climat en a largement souffert, et les manifestations prévues par la société civile pendant la COP21 ont été entravées. La transition sociale et écologique a besoin d'une démocratie apaisée pour vraiment se déployer. ●



## À FLUX DÉTENDU

par CHRISTOPHE KANTCHEFF

## Chez nous, une bande dénonce...

**Je me souviens qu'un jour** lointain quelqu'un m'avait déconseillé *Vol au-dessus d'un nid de coucou* parce que la bande-annonce n'était « *vraiment pas terrible* ». J'ai dû remercier ce spectateur avisé de me faire gagner plus de deux heures de mon temps. Et puis, passant outre, je suis tout de même allé le voir... Depuis, je me méfie comme de la peste de cette espèce bizarre : les « critiques » de bandes-annonces. Certains d'entre eux viennent de se distinguer à propos du prochain film de Lucas Belvaux, *Chez nous*, sur les écrans le 22 février. « *Je ne suis pas sûr qu'il fasse beaucoup d'entrées parce qu'il n'a pas l'air objectivement [sic !] extrêmement bon* », a affirmé Florian Philippot, qu'Europe 1 n'a eu de cesse d'inviter dès le 1<sup>er</sup> janvier. Gilbert Collard, en expert, y a vu la marque des « *émules de Goebbels* ». Tandis que Steeve Briois a immédiatement reconnu dans le personnage interprété par Catherine Jacob, la présidente du Front national. Mais la première serait un « *pot à tabac* » comparée à la bombe Le Pen.

**Puissance du point de vue**, sagacité du regard, sophistication de l'argumentaire. Ces gens-là, nostalgiques du beau cinéma à la Riefenstahl, sont d'incontestables spécialistes de la bande-annonce, fabriquant eux-mêmes leurs clips promotionnels aguicheurs pour cacher le long métrage cauchemardesque que promet leur politique. Démocrates revendiqués, ils ont le réflexe qui caractérise les censeurs, celui de juger une œuvre sans la connaître. Adeptes de la vérité, ils prétendent que le cinéma français est « *financé par les contribuables* », quand il s'agit en réalité d'une redistribution de l'argent prélevé sur les entrées. Mais qu'à cela ne tienne : si la bave leur vient aux lèvres, c'est qu'ils flairent le danger.

**J'ai eu la chance de voir** *Chez nous* : un film fort et opportun. Il y est question des méthodes utilisées par un parti d'extrême droite pour présenter des candidats respectables aux élections. Et de ce qui peut décider une infirmière dévouée, interprétée par Émilie Dequenne, à accepter une telle proposition, malgré les récriminations de son père communiste. Lucas Belvaux n'est pas accusateur. Il cherche à comprendre pourquoi cette jeune femme se fourvoie, à dévoiler les illusions et les impostures. Et sa fiction cible juste.





BULENT KILIC/AFP

Funérailles de Yunus Gormek, âgé de 23 ans, victime de l'attentat au Reina, à Istanbul, qui a fait 39 morts et 65 blessés dans la nuit de la Saint-Sylvestre.

## ▶▶▶▶▶ LA SEMAINE ▶▶▶▶▶

### SYRIE

# L'impossible paix avec Bachar Al-Assad

La paix russe s'annonce difficile. Après avoir écrasé Alep-Est sous les bombes, la Russie tente de promouvoir une trêve assortie d'une amorce de négociation avec certaines factions rebelles, l'Iran et la Turquie. Mais, après quatre jours de relative accalmie, le régime a recommencé à bombarder Wadi Barada, une région tenue par les rebelles, à 15 kilomètres de Damas. Un secteur stratégique où se trouvent les principales sources d'approvisionnement en eau potable pour quatre millions d'habitants. Le régime bombarde également la ville rebelle de Rastane, dans la province de Homs. En réponse à ces violations du cessez-le-feu, les factions rebelles ont décidé de quitter la table des négociations.

Impossible évidemment de mettre au jour le rôle de la Russie dans cet imbroglio. On ignore si Moscou est impuissant à imposer la trêve à son allié

syrien, ou si cette tentative de liquider toutes les positions des rebelles, sous couvert d'une trêve en trompe-l'œil, procède d'un double jeu. Ce qui est certain, c'est que les assurances données par le Kremlin à Bachar Al-Assad, qui serait maintenu au pouvoir jusqu'à d'hypothétiques élections dans plusieurs années, encouragent le dictateur syrien à multiplier les offensives, aidé en cela par le Hezbollah libanais. Le régime peut d'ailleurs faire valoir qu'il bombarde des positions du Fateh al-Sham (ex-Front al-Nosra). Vrai ou faux, cet alibi s'appuie sur le fait que ce mouvement jihadiste a été exclu de la trêve. Or, ses positions sur le terrain sont souvent mêlées à celles des autres factions rebelles. Ce qui, du point de vue du régime syrien, autorise toutes les offensives. Cette situation témoigne aussi de l'impossibilité d'envisager une paix véritable avec le maintien au pouvoir de Bachar Al-Assad.

### MALTRAITANCE À AUCHAN

L'Auchan de Tourcoing (Nord) n'en est pas à sa première mise en cause. Les conditions de travail dans ce magasin avaient déjà fait l'objet d'une alerte en août. Le 21 novembre, après des malaises répétés et un refus d'aménagement d'horaires, une jeune femme enceinte a fait une fausse couche derrière sa caisse. Elle a demandé une enquête au CHSCT. Requête appuyée par la CGT locale et l'inspection du travail.



## POLYCLINIQUE DE TARBES

## La grève au menu du réveillon

Grève à la Toussaint, reprise du boulot aux Rameaux ? Depuis neuf semaines, les grévistes ne chôment pas à la clinique L'Ormeau de Tarbes. Occupation nuit et jour de l'établissement, défilés, manif à l'aéroport voisin... Entre Noël et le jour de l'an, ils ont publié une lettre à l'attention de Marisol Touraine, dans laquelle ils

dénoncent les méthodes du groupe Medipôle-Partenaires, qui veut les mettre au pas de la financiarisation de la santé. Lundi, ils occupaient la chambre de commerce et d'industrie des Hautes-Pyrénées. Une mobilisation rude, soutenue par plusieurs personnalités, mais qui pour l'instant n'a pas fait bouger la direction.

### LYON-TURIN : VOTE À GRANDE VITESSE

Dix secondes. Les rares députés présents à l'Assemblée nationale n'auront pas consacré plus de temps pour voter à main levée, et sans discussion, l'accord franco-italien sur la ligne ferroviaire Lyon-Turin. Le coût total de cette « autoroute ferroviaire » est estimé à quelque 26 milliards d'euros, dont 8,6 milliards pour le seul tunnel. Tous les groupes politiques étaient pour, sauf EELV, dont les élus n'ont pourtant pas fait entendre leur voix. La validation de cet accord permet le lancement des appels d'offres pour le démarrage des chantiers en 2018, au grand dam des opposants à ce projet.

## ÉVASION FISCALE

## Juncker (encore) mis en cause

Le président de la Commission européenne est de nouveau pointé du doigt pour son rôle dans l'organisation de l'évasion fiscale de grandes multinationales. Après le scandale LuxLeaks révélé en novembre 2014, Jean-Claude Juncker, Premier ministre au moment des faits, avait assuré que « rien » dans son « passé » ne démontrait que son « ambition était d'organiser l'évasion fiscale ». Cette défense est aujourd'hui mise à mal par les révélations du *Guardian*.

Le 1<sup>er</sup> janvier, le quotidien anglais a publié des câbles diplomatiques allemands évoquant l'action du gouvernement luxembourgeois pour freiner toute réforme européenne de lutte contre l'évasion fiscale. Premier ministre, M. Juncker aurait usé de son siège au sein d'un groupe de travail européen



pour opposer un veto à des mesures essentielles. « Il est impressionnant de voir comment certains États se présentent comme des partisans des [réformes fiscales

internationales] et en même temps de voir comment ils se comportent en réalité dans les discussions au sein de l'UE, qui sont protégées par la confidentialité », peut-on lire dans ces câbles.

M. Juncker tente depuis l'affaire LuxLeaks de montrer qu'il est capable de lutter contre l'évasion fiscale, qui coûte chaque année mille milliards d'euros aux contribuables européens. Il a notamment pressé l'Europe d'agir, car « l'impression qui se dégage est que l'injustice fiscale est insuffisamment combattue en Europe ». La faute à qui ?

Voir aussi sur [Politis.fr](http://Politis.fr)



## GAZ DE SCHISTE

## Alerte à l'enfumage

Le 17 janvier, une proposition de loi adaptant le code minier au droit de l'environnement entre en examen à l'Assemblée nationale. Les collectifs anti-gaz de schiste ont décortiqué le texte : alerte à l'enfumage ! L'État ne pourrait opposer sa politique de transition énergétique à l'octroi d'un permis de forer. Une procédure « renforcée » de consultation est créée... mais facultative ! Pas d'enquête publique à l'instruction des demandes ni de concertation préalable. Pas d'indication des techniques autorisées. Un foreur explorateur aura priorité quasi automatique pour exploiter, et son chantier ne sera pas « installation classée pour la protection de l'environnement ». Le texte est très faible sur les dommages, presque ignorés s'ils relèvent du sanitaire ou de l'environnement. Pour les collectifs qui lancent une campagne ([www.stopaugazdeschiste07.org](http://www.stopaugazdeschiste07.org)), ça sent le retour du gaz de schiste !

### Contester coûte cher

Le juge des référés du TGI de Paris, saisi par Gérard Filoche, qui avait assigné le PS pour contester son éviction de la primaire, a débouté l'ancien inspecteur du travail, au motif qu'il n'apporte « pas la preuve qu'il satisfait aux conditions de candidature ». Il l'a en outre condamné à verser 3 000 euros au PS !



OZAN KOSE

### Asli Erdogan

Emprisonnée le 17 août pour « appartenance à une organisation terroriste », en réalité pour avoir écrit dans un journal défendant les droits des Kurdes, la romancière, libérée le 29 décembre, au commencement de son procès, risque toujours la réclusion à perpétuité...

### Montebourg emballe Bedos

Arnaud Montebourg, dans son équipe de campagne, avait bombardé Guy Bedos président de son comité de soutien. L'autoproclamé « candidat de la gauche unie » avait juste omis de prévenir l'humoriste, lequel a décliné : « Je vais le soutenir, mais je veux rester indépendant. »

# 5000

C'est le **nombre de réfugiés** noyés en Méditerranée en 2016, selon l'Organisation internationale pour les migrations et le Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés. Ce triste record inclut les deux naufrages du 22 décembre dans le canal de Sicile. En 2015, 3777 migrants étaient morts en mer.

## La Sécu cartonne

Lancée avant Noël par le Pr André Grimaldi, une pétition demandant au futur président de la République de « garantir le niveau actuel de remboursement des soins par la Sécurité sociale » avait recueilli, le 2 janvier, plus de 204 000 signatures. Plusieurs candidats s'y sont engagés, pas François Fillon.

## Erratum

Nous écrivions dans ces pages du n° 1434-35 qu'Uber avait relevé ses prélèvements sur les courses de 10 à 15 % début décembre, alors que ceux-ci sont en fait passés de 20 à 25 %.

**Politis**

À suivre sur **Politis.fr**

**La candidate citoyenne de LaPrimaire.org**

Par Malika Butzbach

## PROCHE-ORIENT

# Estrosi soutient Israël

Christian Estrosi tente de justifier l'aide de 50 000 euros versée récemment à Israël en signe de soutien à Benyamin Netanyahu. Et ce juste après le vote d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU que le président de la région Paca juge « dangereuse » parce qu'elle « attaque la seule démocratie de la région » (sic). Le 23 décembre, l'ONU avait adopté une résolution enjoignant Israël de cesser « immédiatement » la colonisation des territoires palestiniens. Pour la première fois depuis 1980, les États-Unis n'avaient pas mis leur veto. « À quel titre un président de métropole et des élus vont-ils soutenir la politique étrangère d'un État condamné par l'ONU ? », s'est interrogé Xavier Garcia, premier secrétaire du PS dans les Alpes-Maritimes.

## À vos tweets



@carolinedehaas 1<sup>er</sup> jan.

Depuis aujourd'hui, les heures sup peuvent être majorées à 10 % (au lieu de 25 % et 50 %). Le gouvernement vous souhaite une bonne année !

@Le\_M.Poireau 1<sup>er</sup> jan.

Le XXI<sup>e</sup> siècle n'est pas sérieux, il a 17 ans.

@MartineBillard 1<sup>er</sup> jan.

Nous sommes en 2017, Fessenheim n'est pas fermé. Pire, le réacteur n° 1 a redémarré vendredi. On nous aurait trompés, Ségolène Royal, Emma Cosse ?



## DISPARITION

# Jean-Christophe Victor

C'est l'une des figures du petit écran qui a tiré sa révérence le 28 décembre à l'âge de 69 ans. Fils de l'explorateur Paul-Émile Victor et de la journaliste Éliane Victor, Jean-Christophe Victor était passé par une formation universitaire en langues orientales, un doctorat en anthropologie et un poste au ministère des Affaires étrangères avant de fonder le Lépac (Laboratoire d'études politiques et d'analyses cartographiques) et de devenir une personna-

lité emblématique d'Arte, avec « Le Dessous des cartes ». Un magazine créé en 1990, articulé autour de la géopolitique, résolument pédagogique, s'appuyant sur les cartes et les graphiques. Son credo : « Faire comprendre plutôt que faire savoir. » Il venait de publier chez Arte un nouvel opus du *Dessous des cartes* consacré à l'Asie, en attendant d'inaugurer l'Espace des mondes polaires, à Prémannon (Jura), en hommage à son père.



PHOTO: JMW





Emmanuel Macron en pleine conquête des cœurs.

# Voter avec ses tripes

## ÉLECTIONS

Bien que sous-estimé par les sciences politiques, le facteur émotionnel est déterminant lors d'un scrutin. Mais la peur ou la colère ne mènent pas forcément là où l'on pense.

≡ **Pauline Graulle**

**E**t s'il suffisait d'un attentat de plus pour que Marine Le Pen accède au pouvoir en 2017 ? C'est le scénario noir qui hante les états-majors politiques. Sous la menace terroriste, et dans un contexte de rejet massif des partis traditionnels, la présidentielle à venir semble particulièrement vulnérable aux mouvements d'opinion. Après le choc du Brexit et la victoire surprise de Donald Trump aux États-Unis, c'est la France qui se préparerait à une élection à fort risque émotionnel. Aujourd'hui, plus que jamais, « *le peuple [...] n'est-il pas tenté par les pires dérives de l'irrationnel et de la haine ?* », s'inquiétait le philosophe Michel Wieviorka, dans *Libération*, fin décembre.

Un vote peut-il basculer sous le coup d'un mouvement d'humeur de grande ampleur ? Dans quelle mesure les émotions individuelles influencent-elles le choix du bulletin que l'on glisse dans l'urne ? Nos choix politiques sont-ils seulement rationnels ? Et l'émotion est-elle nécessairement un mal ?

Le militant écolo Patrick Farbiaz, qui sillonne le terrain électoral depuis des années, coauteur avec Noël Mamère de *La Tyrannie de l'émotion* (1), se souvient de son premier contact « *très émotionnel* » avec la politique en plein Mai 68. Aujourd'hui, il est catégorique : « *Les candidats ont beau dépenser beaucoup d'énergie et d'argent pour élaborer leur programme, ce n'est pas le rationnel qui fait une élection.* » Voilà qui expliquerait au passage deux grands mystères non élucidés de la science politique moderne : pourquoi le peuple persiste à voter contre ses intérêts de classe... et pourquoi les discussions politiques lors des repas de famille finissent généralement dans un bain de sang.

« *On oppose souvent émotion et raison, mais ce n'est pas si simple. En réalité, tout est mêlé* », indique Emmanuel Négrier, enseignant en sciences politiques à l'université de Montpellier-I, qui a coordonné un ouvrage intitulé *La Politique à l'épreuve des émotions* (2). À rebours du fantasme d'un électeur « rationnellement pur », le chercheur souligne le « *caractère intrinsèquement passionnel*

*des questions politiques et le caractère structurel des émotions* » dans les comportements humains. Et ce dès notre plus tendre enfance, la psychologie ayant montré combien l'amour maternel est nécessaire au développement des capacités cognitives du bébé.

Las ! La dimension émotionnelle demeure snobée, quand elle n'est pas vilipendée (3), par les très cartésiennes filières de sciences politiques françaises. Elle fait en revanche partie intégrante, depuis plus de trente ans, des recherches anglo-saxonnes. Loin de la fameuse formule que Bill Clinton épingla dans son QG de campagne en 1992 (« *It's the economy, stupid !* » / « *[La clé de l'élection], c'est l'économie, idiot !* »), et plus près de ma grand-mère qui affirmait voter pour Jacques Chirac « *parce qu'il [était] bel homme* », de nombreuses expériences de psychologie sociale ont ainsi démontré que la peur, l'espoir, l'admiration ou le dégoût peuvent se révéler déterminants dans les intentions de vote : « *Les recherches américaines ont montré que les affects positifs, comme l'enthousiasme ou l'espoir, incitent l'électeur à se fonder sur ses*

(1) Jean-Claude Gawsewitch, 2008.

(2) À paraître en mars aux Presses universitaires de Rennes.

(3) Lire notamment « *La stratégie de l'émotion. Frémir plutôt que réfléchir* », Anne-Cécile Robert, *Le Monde diplomatique*, février 2016.

habitudes et donc à préférer le statu quo, et que, à l'inverse, des sentiments négatifs, telle la peur, favorisent plutôt les "outsiders" », rapporte Marion Ballet, chercheuse associée au Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines à l'université de Versailles-Saint-Quentin.

Un chercheur de l'Université hébraïque de Jérusalem a même montré, expérience à l'appui, que voir au préalable des photos de nourriture peu ragoûtante pouvait influencer l'opinion des personnes testées sur l'adoption par les couples homosexuels ! « Dans un monde où l'idéologie serait régie par une rationalité sans biais, les débats politiques se feraient dans une petite pièce réservée aux gens intelligents », écrit l'économiste britannique Eyal Winter dans un article du *Guardian* (4) où il rapporte l'expérience israélienne. Or, en réalité, « voter a plus à voir avec le désir d'expression qu'avec la prise en compte des conséquences ». Ce qui expliquerait ces incroyables scènes de regret collectif exprimé par bon nombre d'électeurs pro-Brexit dès le lendemain du référendum, le 23 juin dernier. Ou que le peuple américain a voté pour un président qui proclame haut et fort que la vérité n'a pas d'importance en politique.

Plus encore dans cette ère où la « post-vérité » devient une stratégie électorale, faire de la politique vise à donner une forme publique aux émotions individuelles. « L'idéologie est une institutionnalisation des sentiments », souligne Emmanuel Négrier. Un mélange d'idées et de ressentis, en somme. Difficile, par exemple,

de séparer le souverainisme de la nostalgie, la xénophobie de la peur, ou la conquête de nouveaux droits de l'espoir. En appelant les citoyens à « s'indigner », Stéphane Hessel avait tout compris de la vertu mobilisatrice de l'émotion. « Beaucoup d'études montrent que certaines émotions permettent de raisonner, on ne peut donc pas opposer raison et émotions : c'est à travers elles que nous façonnons notre rapport au monde », estime Marion Ballet.

**Voter a plus à voir avec le désir d'expression qu'avec la prise en compte des conséquences.**

Faire vibrer la corde émotionnelle n'a donc rien de forcément honteux ou manipulateur, ni d'ailleurs de nouveau. De de Gaulle à Sarkozy, rappelle ainsi Emmanuel Négrier, les mémoires des politiques regorgent d'appels aux sentiments. À ceci près que le Général exalte la grandeur de la France, la justice et

le combat collectif, alors que les responsables actuels évoquent le bonheur de leur mariage ou leurs ambitions personnelles. « L'émotion est un invariant de la construction politique, mais la nouveauté est qu'elle joue aujourd'hui sur le registre de l'intime, du fantasme d'un rapport direct entre le citoyen et le leader politique », souligne le chercheur. Sur le canapé de Karine Le Marchand, on laisse même perler une larme à l'évocation d'un souvenir douloureux ou joyeux...

Marion Ballet a passé dix ans à épilucher les déclarations de candidature et les clips de campagne de tous les candidats à la présidentielle entre 1981 et 2012. Si elle observe une augmentation continue des usages émotionnels – il faut bien appâter le citoyen-zappeur –, elle aussi constate un déplacement du registre

émotionnel de la sphère collective à la sphère individuelle : « Il y a un avant et un après-chute du mur de Berlin. Nous sommes aujourd'hui dans une société rétractée sur le présent et beaucoup plus individualisée, faute de grands récits collectifs. Du coup, l'émotion, qui était jadis encadrée, structurée par les cultures partisans, s'accroche désormais à des objets disparates et volatils. Et, en face, les hommes politiques se concentrent eux aussi sur les maux des électeurs : d'où l'entrée en force de la "compassion" dans le discours politique. »

En 2002, l'affaire « Papy Voise », du nom de ce vieil homme agressé par des jeunes, qui était apparu le visage tuméfié sur tous les écrans de télévision, avait été un coup de semonce. Quinze ans plus tard, le discours « victimaire » est produit de manière quasiment industrielle par des batteries de communicants. « Nicolas Sarkozy a été le premier à installer une cellule à l'Élysée dédiée au storytelling », explique Patrick Farbiaz. C'est lui qui a instauré en France la construction de séquences politiques selon le schéma : « fait divers, émotion, loi ». » Quand ce n'est pas l'homme politique qui se présente lui-même comme la victime – des médias (Mélenchon ou Le Pen), de son parti (Hollande), voire du départ de sa femme (Sarkozy)...

Le problème dans cette histoire n'est « pas l'émotion en soi, c'est le fait que les émotions plus individualisées offrent plus de prise aux manipulations, car le groupe n'est plus là pour "protéger" l'individu », avertit Emmanuel Négrier. « Si tu ne t'occupes pas de politique, la politique s'occupera de toi », disait-on dans les années 1970. Il serait grand temps que les observateurs politiques s'occupent des émotions en politique. Sous peine que la politique s'occupe de nos émotions à notre place. ●

(4) « Voting is irrational. Emotions always win », 7 mai 2015.  
À lire également : Frédéric Lordon, *Les Affects de la politique*, Seuil, 2016

## « La colère galvanise le vote d'extrême droite »

Spécialiste des comportements politiques en France et en Grèce, **PAVLOS VASILOPOULOS**, participe à une vaste enquête internationale sur l'impact des émotions dans le choix électoral.



**Pavlos Vasilopoulos**  
Chercheur associé au Cevipof de Sciences Po et enseignant en psychologie politique à Sciences Po.

**C**omment expliquer la vague populiste aux États-Unis et en Europe ? Des chercheurs avancent qu'une montée globale de la colère pourrait être à l'origine du phénomène. Pour Pavlos Vasilopoulos, qui s'est intéressé au cas français, cette émotion a pour effet de mobiliser les abstentionnistes, mais aussi de favoriser les attitudes de repli – et donc le vote d'extrême droite.

**En quoi consiste la recherche « Emotions, Voting, Attitudes, and Radicalism » à laquelle vous participez ?**

**Pavlos Vasilopoulos :** Notre équipe est composée de deux chercheurs américains, George E. Marcus (Williams College) et Nicholas Valentino (University of Michigan), et de deux chercheurs du Cevipof de Sciences Po, Martial Foucault et moi-même. Notre but est de comprendre pourquoi le populisme autoritaire est soudainement en plein essor dans des pays aussi différents que la France, les États-Unis, la Hongrie ou les Pays-Bas.

Les sciences politiques traditionnelles, parce qu'elles se concentrent sur les facteurs explicatifs de long terme (éléments sociaux, arrière-

fond idéologique), ne peuvent rendre compte d'un changement aussi rapide des comportements politiques. Notre spécificité est de proposer une grille d'analyse fondée sur les outils de la psychologie politique et, plus spécifiquement, sur la théorie des émotions, en croisant des données issues d'expériences psychologiques avec des résultats d'études représentatives. Pour l'instant, nous nous sommes concentrés sur la France, et Nicholas Valentino conduit ses investigations sur le phénomène Trump aux États-Unis. À terme, nous étendrons notre regard à d'autres pays.





Les électeurs de Trump étaient animés par la colère plus que par la peur.

### Dans quelle mesure les émotions jouent-elles dans le vote d'extrême droite ?

Les raisons qui poussent certains à soutenir des partis d'extrême droite sont nombreuses. Cela peut s'expliquer parce qu'on a grandi dans un environnement où l'autorité est très présente, par un faible niveau d'éducation, par le fait d'exercer une profession où l'on se sent menacé par l'immigration, etc. En outre, les partis d'extrême droite se portent mieux dans les périodes socialement et politiquement troublées. Mais notre recherche a permis d'identifier un autre « lot » de motivations émanant de la théorie des émotions.

Quand un événement traumatisant a lieu, comme une attaque terroriste, certains individus parviennent à rester calmes, d'autres ont peur, certains sont en colère – ou les deux à la fois. Notre recherche montre que les émotions ressenties alors sont décisives dans le soutien ou non à l'extrême droite. En l'occurrence, la colère galvanise le soutien au Front national et à Donald Trump. Nous avons ainsi montré que les votants qui ressentent de la colère sont plus enclins à se prononcer pour l'extrême droite, quel que soit leur rapport préalable à l'immigration ou à l'islam. Pour ceux qui avaient déjà un problème avec les étrangers, qui soutenaient les régimes autoritaires ou qui étaient sexistes – dans le cas du vote Trump –, la colère a renforcé leur envie de voter à l'extrême droite. La peur, en revanche, a un effet opposé. Elle rend les gens moins enclins à basculer vers l'extrême droite, qu'il s'agisse d'une population *lambda* ou d'une population idéologiquement disposée à voter pour ces candidats.

### C'est un résultat assez contre-intuitif !

L'idée que « la peur de l'autre » conduit au vote d'extrême droite est très répandue chez les journalistes, les sondeurs et les chercheurs. Néanmoins, ce présupposé entre en contradiction avec les recherches en psychologie, qui montrent que les gens qui ont peur sont rétifs à la prise de risques, prudents dans leur manière

de s'informer et moins disposés à engager des comportements punitifs. Il n'est donc pas étonnant que la peur décourage le vote pour des partis qui tiennent un discours agressif et proposent des politiques radicales, punitives et risquées envers les musulmans, les immigrés ou l'Union européenne.

Notre étude a montré qu'en revanche la colère rend les individus moins ouverts à la recherche d'informations qui pourraient modifier leurs représentations. La colère incite à l'action, pas à changer d'avis. Dès lors, on comprend mieux ce concept de « post-vérité » qui fait que les Américains aient voté pour Trump même s'il racontait n'importe quoi : quand ils sont en colère, les citoyens se fichent des faits ou du détail des programmes ! Cela explique aussi pourquoi nous voyons subitement des groupes sociaux traditionnellement abstentionnistes se mobiliser en grand nombre pour aller voter.

### Même si la peur n'est pas le principal déclencheur du vote extrême, devons-nous redouter que la menace terroriste influe sur les prochaines élections en France ?

Après les attentats du 13 novembre 2015, l'augmentation du vote FN a été très relative. Cela pourrait toutefois changer si d'autres attentats advenaient – tout dépend de la magnitude des événements, des caractéristiques des terroristes et de la réaction des élites politiques. Au-delà du terrorisme, il faut savoir que la crise économique et le sentiment de menace culturelle entraînent de très fortes réactions émotionnelles. Malheureusement, tous ces chocs donnent plutôt lieu à de la colère, ce qui a pour effet d'augmenter la polarisation et la mobilisation politique, mais aussi de diminuer l'appétence à délibérer et à trouver de nouvelles informations. Nous verrons bien dans les mois à venir : si la colère domine, les électeurs seront tentés par des votes de refuge et chercheront à protéger leur identité sociale et politique. Si c'est la peur, ils tenteront plutôt de faire advenir de nouvelles solutions politiques. **P. G.**

## FRAIS BANCAIRES : LE BOURGET, C'EST FINI !

L'ÉCONOMIE À CONTRE-COURANT / LIÊM HOANG-NGOC  
MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'UNIVERSITÉ DE PARIS-I

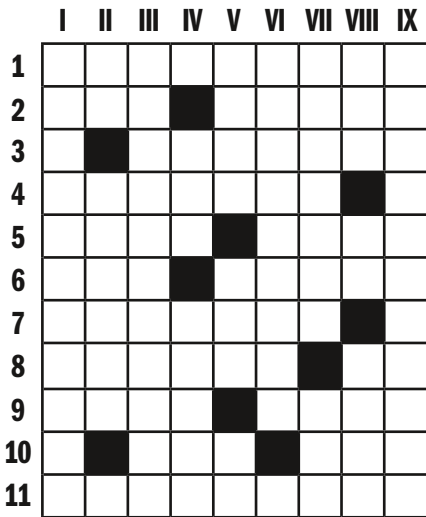
**Il était une fois un président normal**, qui fit mine de déclarer la guerre à un adversaire ancestral, le monde de la finance. Pendant son court règne, il méprisa la plainte des gens normaux, victimes, entre autres « gabelles », de la hausse des frais bancaires. Il fut contraint d'abdiquer prématurément. Le taux de profit des banques françaises avait alors retrouvé son niveau d'avant la crise. Ces banques universelles, que son prédécesseur avait grassement recapitalisées, avaient repris leurs affaires en se couvrant sur les dépôts non rémunérés des sujets. Ces dépôts étaient même source de profits, tant ils étaient taxés par une batterie de frais et de commissions qui ne sont toujours pas sévèrement encadrés. Pas plus que ne l'est la titrisation (actuellement débattue au Parlement européen), à

### Il est urgent de créer un véritable service public bancaire.

l'origine de la crise. En ce début d'année 2017, les frais de tenue de compte augmenteront en moyenne de 13 %. Ceux de BNP-Paribas, en hausse de 41 %, atteindront 25 euros par an. La taxation de plus de cinq retraits hors banque du titulaire du compte subira une hausse de 4,5 %. Alors que l'endettement des ménages explose et que les banques se financent auprès de la BCE à taux nul, les taux d'intérêt appliqués aux découverts autorisés sont devenus exorbitants : 12 % à la Caisse d'épargne, 14 % à La Poste, 16 % à la BNP. Les taux hors découverts autorisés sont en moyenne de 19 %. Alors que nombre d'opérations sont informatisées, les commissions d'intervention subsistent. Le cas de la Banque postale est particulièrement scandaleux. Parce que l'argent est un bien public, celle-ci assure en principe une mission de service public qui consiste à ouvrir à chaque citoyen un compte sans lequel son salaire ne saurait être versé, et donc à mettre à sa disposition les moyens de paiement nécessaires. La Banque postale recevra 225 millions d'euros de l'État en 2017 pour gérer les opérations du livret A. Or, ses frais de tenue de compte augmenteront de 100 %, soit 12 euros par an !

**Pour justifier ces augmentations**, les banques accusent la BCE de mener, pour lutter contre la déflation, une politique de bas taux la conduisant, de surcroît, à fixer un taux négatif pour les dépôts des banques commerciales auprès d'elle. Mais nos banquiers omettent de préciser que, dans le cadre de sa politique non conventionnelle, la BCE les a grassement arrosées de liquidités, en « élargissant les critères d'éligibilité » des actifs pris en pension... Autrement dit, la BCE s'est transformée en « *bad bank* », c'est-à-dire une caisse de défaisance permettant aux banques de se délester des titres plus ou moins toxiques qu'elles détiennent encore, et ce contre de l'argent frais... Il est temps de réviser la réglementation bancaire et de séparer les activités de dépôt et d'affaire pour créer de véritables établissements de détail finançant les ménages et les entreprises dans l'économie réelle. Il est urgent de créer un véritable service public bancaire. Il est aussi souhaitable d'étendre le pôle public financier, limité à la BPI, ou que l'État entre au capital de certaines des banques afin de mettre en place le financement de la planification écologique. Tels sont les chantiers auxquels un nouveau président, insoumis au monde de la finance, devra s'atteler.

## Grille n° 372



### HORIZONTAL :

**1.** Maître iodé. **2.** Du foin pour le nid. Père d'un chien rouge. **3.** Départit. **4.** Jeune amateur d'herbe. **5.** En deuil après la mort de Victor. Promulgué par le roi. **6.** Matière des cartes. Corrompu et pote à Berlu. **7.** C'est qu'elles ont de beaux reflets. **8.** Fernandel fait du patin. On y potasse à la fac. **9.** Appelé Bambi. Forme du donut. **10.** Belle déambulatrice. Où sont les nouvelles importantes. **11.** Œuvres d'un brodeur de canevass.

### VERTICAL :

**I.** Jamais hors champ. **II.** Elle donne des nouvelles du monde. Grecque mythique et sylvicole. **III.** Au pouvoir sous Trump et Poutine. **IV.** Elle met dans une position inconfortable. Henri dans les films d'Audiard. **V.** Caisse indienne. Union monétaire qui deviendra monétaire. Paraphe de l'auteur du Golem. **VI.** Procrastinent. **VII.** En mis partout. Bien entendu ou bien entendu. **VIII.** Pipeau à Téhéran. Quand saint Louis fait son numéro. Belle Tchèque. **IX.** Bien maintenues et en souplesse.

### Solution de la grille n° 371

- |                |                    |
|----------------|--------------------|
| 1. Rastafari   | I. Rapatriable     |
| 2. Anar. Arum  | II. Âne. Oa. Pins  |
| 3. Pétiole     | III. Sataniste     |
| 4. Anse. Do    | IV. Trinité. NSA   |
| 5. Tonitruer   | V. Ost. Nancy      |
| 6. Rait. Ça    | VI. Falerne. All   |
| 7. Sénégal     | VII. Are. Galas    |
| 8. Apt. Ali    | VIII. Ru. Décalent |
| 9. Biennales   | IX. Immoraliste    |
| 10. LN. Sciant |                    |
| 11. Essayiste  |                    |

# Un rêve brisé

Exilé en France pour échapper à la répression italienne de la fin des années 1970, le chercheur à l'EHESS Alessandro Stella revient sur sa jeunesse militante en Vénétie.



Toni Negri lors de son procès en 1979.

LEEMAGE/AFP  
activistes, dont beaucoup déjà emprisonnés en Italie, il fut condamné lors du procès dit « du 7 avril » (1979). Journée historique d'un immense coup de filet non plus limité aux seuls membres des groupes armés, mais étendu à des syndicalistes, à des avocats ou à des universitaires (dont le plus célèbre était le philosophe marxiste et professeur à Padoue Toni Negri). Procès politique s'il en fut, son « caractère spécial », note l'auteur, « se reflétait dans la scénographie de la cour d'assises : la salle du tribunal avait été édiflée à côté de la prison, ce qui faisait passer les prisonniers directement de la cellule à la cage en vitres blindées » du box des accusés, « ennemis intérieurs » coupables par avance.

Devenu directeur de recherche en anthropologie historique (EHESS/CNRS), Alessandro Stella se place en « témoin-acteur » dans cet ouvrage aussi personnel que précis. Sans doute l'un des plus documentés sur cette période troublée. Il s'efforce « de rendre compte du climat [de ces années 1968-1980], de la marée montante d'une révolution culturelle, des vagues sociales emportant tout sur leur passage et des bourrasques humaines bouleversantes ». À partir des premières effervescences de 1968, quand il n'est encore qu'un lycéen engagé dans un militantisme effréné, l'auteur revient sur ces « années de rêve » collectif qui, selon lui, chamboulèrent davantage les rapports interpersonnels et la vie quotidienne – marquée par les hiérarchies sociales – que l'ordre établi. Avant de devenir « années de plomb », avec leur cortège de morts, de blessés, d'interrogatoires musclés et d'années de détention. Reflétant autant les espoirs immenses, mais brisés, de sa génération que les dérives inévitables de « l'appel aux armes ». Lequel se révéla pour lui et ses camarades « une tragédie et un piège ». Stella montre avec brio comment le conflit dégénéra sous les coups de boutoir de la répression, alors que les luttes sociales « diffuses » remportaient aux quatre coins de la péninsule de nombreuses victoires. Jusqu'à devenir un affrontement « politico-militaire », comme le reconnut bien plus tard le féroce ministre de l'Intérieur de l'époque, Francesco Cossiga, où « l'État eut recours à des méthodes extra-légales pour venir à bout des groupes armés de gauche ». Un témoignage majeur. ●

### Olivier Doubre

Le 30 janvier 1986, la cour d'assises de Padoue condamne Alessandro Stella à six années de prison ferme. Une peine prononcée par contumace puisqu'il est depuis 1980 réfugié politique en France, protégé par la fameuse « doctrine Mitterrand ». Une disposition autorisant l'exil à plusieurs centaines de militants italiens fuyant la répression massive contre le grand mouvement social des années 1970. Stella ne retournera en Italie que vingt ans plus tard. Membre d'un groupe vénète de la mouvance de l'Autonomie ouvrière qui, comme bien d'autres, n'hésitait pas à recourir à des actions politiques illégales et bientôt à fomenter des attentats contre les associations patronales ou les casernes des forces de sécurité, il n'avait pourtant commis aucun crime de sang. Un bouclier juridique face aux demandes récurrentes d'extradition de l'État italien, la justice française reconnaissant le caractère politique des faits qui lui étaient reprochés. Jugé avec plusieurs dizaines d'autres



Années de rêves et de plomb. Des grèves à la lutte armée en Italie (1968-1980), Alessandro Stella, Agone, 168 p., 14 euros.



# « Nous ne sommes que les macaques de la République »

## ANTILLES

Le leader de la grève générale de 2009, **ÉLIE DOMOTA**, dénonce le mépris dont fait encore preuve la métropole à l'égard des DOM-TOM et appelle à une politique de décolonisation.

Mathieu Ait Lachkar

C'était le 27 octobre 2016. François Fillon et Élie Domota se retrouvaient dans « L'Émission politique » sur France 2. Des retrouvailles houleuses entre l'ancien Premier ministre et le syndicaliste guadeloupéen, après les déclarations du premier évoquant un « *partage de culture* » à propos de la colonisation. Sept ans plus tôt, en effet, le même Élie Domota avait mené la grève générale des Antilles sous le gouvernement Fillon. Quarante-quatre jours de paralysie qui avaient conduit à un protocole d'accord signé par le leader du LKP (Liyannaj Kont Pwofitasyon, Collectif contre l'exploitation outrancière), le préfet Nicolas Desforges pour l'État et Victorin Lurel, alors président du conseil régional. Où en est-on aujourd'hui ? Quelles sont les attentes des DOM-TOM à l'approche de l'élection présidentielle ? Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG) nous répond.

**Que pensez-vous de l'élection de François Fillon comme candidat de la droite et du centre pour l'élection présidentielle ?**

**Élie Domota :** Petit à petit, la France bascule dans un discours raciste et négationniste. Ceux qui votent Fillon le font pour ne pas voter Le Pen car, en réalité, c'est le même discours en un peu plus feutré. Aujourd'hui, la politique française est gangrenée par des théories d'extrême droite portées aussi bien par la droite que par la gauche. C'est l'expression d'un mépris systématique.

**Y a-t-il eu des changements depuis les manifestations de 2009 ?**

Le changement principal concerne le sursaut des Guadeloupéens. On observe, depuis 2009, un réel engouement pour tout ce qui tourne

autour de la production locale, notamment l'agroalimentaire et l'artisanat. Les magasins de primeurs se sont multipliés. On a beaucoup investi dans le bien-être à partir de produits du terroir. Ce sursaut se ressent aussi dans l'identité et la recherche historique, ainsi que dans la mise en avant de notre culture.

En revanche, pour ce qui concerne l'éducation, la santé, les transports, la gestion de l'eau ou le chômage des jeunes – autrement dit, tout

ce qui relève de l'État et des collectivités, donc des élus –, ces dossiers sont en panne.

Je prendrai comme exemple la gestion de l'eau. Il était prévu la mise en place d'un syndicat unique de production et de gestion de l'eau dans le cadre du service public. Aujourd'hui, nous avons toujours 60 % de l'eau produite qui disparaît, car les tuyaux sont pourris. Rien n'a été fait alors que nombre de Guadeloupéens n'ont pas d'eau chez eux ! » p.16



JEAN-MICHEL ANDRÉ/AFP

p.15 » Concernant le fameux plan d'urgence pour la formation et l'insertion des jeunes, il était prévu la mise en place d'un vrai plan d'urgence à trois niveaux. D'abord, la production d'activité, permettant de déterminer les formations et métiers à privilégier. Ensuite, le volontarisme républicain : permettre aux jeunes cadres guadeloupéens et aux diplômés d'accéder aux postes à responsabilité. En effet, quand on entre dans un bureau de l'administration, on constate que la majorité des salariés sont blancs alors que la majorité de la population est multicolore. Enfin, troisième niveau : la mise en place de formations diplômantes et qualifiantes devant permettre de résorber le chômage des jeunes. Encore une fois, rien n'a été fait.

Dernier exemple : les prix. Il était prévu, lors des accords de 2009 (loi Jégo), un décret au Conseil d'État pour encadrer les prix des produits de première nécessité. Et puis François Hollande arrive au pouvoir avec son ministre des Outre-Mer de l'époque, Victorin Lurel, et tout est chamboulé. À la place, on invente la loi sur la régulation économique. Les fameux « boucliers qualité-prix ». En réalité, ce n'est qu'une vaste supercherie, car les prix ont continué d'augmenter et des cadeaux ont été faits aux grands importateurs, et donc aux békés. Sous Sarkozy comme sous Hollande, rien n'a été fait.

Par rapport aux autres départements d'outre-mer, c'est la Guadeloupe qui avait le protocole le plus charnu. Mais nous sommes représentatifs de nos camarades.

### Quels sont les problèmes particuliers aux DOM-TOM sur lesquels il faudrait agir ?

Il n'est pas normal que 60 % des jeunes de moins de 25 ans et plus de 30 % de la population active soit au chômage. Il n'est pas non plus normal que notre agriculture repose sur un système colonial, avec des productions destinées à l'exportation et non des productions qui nous sont bénéfiques.

En fin de compte, il faudrait mettre en place une véritable politique de décolonisation de la Guadeloupe. Car, aujourd'hui, on peut nous appeler région périphérique, département français d'Amérique, département français d'outre-mer, mais la Guadeloupe reste une colonie. Et la vocation d'une colonie est de servir les intérêts de la métropole. Voilà la situation dans laquelle nous sommes. Et, si les grands dossiers du protocole de 2009 n'ont pas été respectés, c'est justement parce que l'on veut que nous restions une colonie, sans les outils pour nous développer.

En ce sens, les autres pays d'outre-mer sont comme nous. Quand on regarde les différentes situations économiques et sociales, on se rend compte qu'on a le même taux de chômage des jeunes, entre 59 et 61 %, et le même taux de chômage de la population active, entre 30 et 35 %. Ces caractéristiques communes sont directement liées au rapport entretenu avec la France. Ainsi, nous avons les mêmes questionnements qu'à La Réunion, par exemple. Cela veut bien dire qu'il y a un problème avec



LIONEL BONAVENTURE/AFP

les politiques publiques mises en place sur nos territoires.

### Quelles sont vos inquiétudes ?

Nous étions une colonie de production qui fournissait des matières premières à la France. Aujourd'hui, nous sommes devenus une colonie de consommation pour que la France puisse écouler ses invendus chez nous. On est en train de faire de la Guadeloupe un territoire d'où on élimine peu à peu les Guadeloupéens. Dans vingt ou trente ans, semble-t-il, nous serons l'une des régions les plus âgées de France. Or, au lieu de mettre en place des politiques de natalité, on vient nous parler de constructions pour les personnes âgées.

Rien n'est entrepris pour que les Guadeloupéens puissent avoir un avenir plus florissant. On nous répète qu'il y a beaucoup de violence et d'insécurité, mais on ne propose ni travail ni formations qualifiantes à nos jeunes. En Martinique et en Guyane, entre autres, c'est la même chose. À Mayotte, c'est encore pire.

### Quel regard portez-vous sur le débat politique français ?

La France n'a jamais aimé les Guadeloupéens, les Martiniquais et les Guyanais. Le rapport entretenu est fondé sur l'hypocrisie et la domination. Quand, en 1794, la France abolit l'esclavage en Guadeloupe, tous les habitants deviennent français. Et pourtant, en 1802, la République rétablit l'esclavage ! C'était le premier cas de déchéance

**En Guadeloupe, la population est multicolore, alors que l'élite économique et étatique reste à majorité blanche.**

de nationalité. En 1848, elle finit par abolir l'esclavage... en indemnisant l'esclavagiste. Lorsqu'en mai 1967 les gendarmes tirent sur les Guadeloupéens (1), ils sont décorés, tandis que les patriotes sont emprisonnés. Ce qu'il faut retenir, c'est que la France ne nous a jamais considérés comme citoyens français. Nous ne nous faisons donc guère d'illusions en ce qui concerne le débat politique, vu à des milliers de kilomètres. Peu importe celui qui sera élu, notre vie ne changera pas.

### Pour quelles raisons la délinquance est-elle élevée en Guadeloupe ?

Dans un pays où vous avez 60 % des jeunes de moins de 25 ans au chômage, 25 % d'illettrés, pratiquement 200 000 personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté (soit entre 45 et 50 % de la population), tous les éléments sont réunis, si l'on y ajoute la drogue et l'alcool, pour engendrer de la délinquance. Pour endiguer le phénomène, il faudrait faire en sorte que nos jeunes puissent aller à l'école, réussir leurs études et avoir un travail. Mais comme on sait que, derrière la violence, se cachent tous ces problèmes, on préfère l'ignorer.

Il y a bien le service militaire adapté (SMA), qui fournit une formation professionnelle en donnant l'impression de sauver un certain nombre de jeunes Guadeloupéens grâce à « La Marseillaise » et à l'armée française. Mais le SMA dépend du ministère de la Défense, et c'est le premier opérateur en matière de formation professionnelle en Guadeloupe.

(1) Trois jours d'émeutes à la suite de grèves consécutives à un incident raciste, dont le bilan officiel est de 8 morts, mais 87 selon le ministre PS Georges Lemoine en 1987, tandis que Christiane Taubira évoque 100 morts.





Dans quel pays au monde, outre une dictature militaire, les formations professionnelles sont-elles confiées à l'armée ? Au lieu de réformer le système éducatif pour permettre aux jeunes de réussir, on nous dit qu'on va en sauver quelques-uns par l'intermédiaire du SMA. En même temps, c'est un joli terrain de recrutement pour envoyer nos enfants se battre à l'autre bout du monde.

### Que pensez-vous du Centre caribéen d'expressions et de mémoire de la traite de l'esclavage, le Mémorial ACTe, inauguré le 10 mai 2015 à Pointe-à-Pitre ?

Il faut des musées pour la mémoire dans tous les pays du monde, je suis d'accord. Mais, ce qu'on nous a pondu là, c'est du mépris. On nous apprend que ce sont les Africains qui ont vendu nos frères, et que c'est grâce à la religion chrétienne que les nègres sont sortis de l'idolâtrie. Et, cerise sur le gâteau, on nous révèle que c'est grâce à la franc-maçonnerie que les esclaves ont été libérés, alors que tous les propriétaires d'esclaves étaient francs-maçons !

Le Mémorial ACTe n'est pas fait pour les Guadeloupéens, ni même pour la mémoire de nos ancêtres qui se sont battus contre l'esclavage. La quasi-totalité des sections de Guadeloupe portent encore le nom de propriétaires d'esclaves. Le général de Napoléon qui est venu rétablir l'esclavage en Guadeloupe en 1802, Antoine Richepanse, est enterré en Basse-Terre et ce sont les agents du conseil régional qui s'occupent de sa tombe...

### Que réclamez-vous concernant la colonisation et l'esclavage ?

Pour engager la Guadeloupe dans la voie de la décolonisation, il faudrait nommer un groupe d'experts composé de géographes, d'économistes et d'historiens afin d'évaluer les préjudices subis pendant la colonisation et l'esclavage. Ce qu'on veut, c'est une véritable réforme foncière et agraire pour une redistribution des terres. Ceux qui les détiennent aujourd'hui sont des descendants de propriétaires d'esclaves. Qui est à la tête des grandes entreprises ? Également les descendants de propriétaires d'esclaves. Or, en République, si je ne m'abuse, un criminel ne peut pas tirer bénéfice de son crime. Nous ne sommes que les macaques de la République.

Nous avons déposé deux questions prioritaires de constitutionnalité (QPC) pour demander que les accords Schœlcher soient soumis à la Cour de cassation puis au Conseil constitutionnel, en vue de l'annulation définitive des textes de 1848 et 1849 qui ont indemnisé les propriétaires d'esclaves. Normalement, à Paris, une QPC met deux mois à être examinée. La nôtre a mis un an et demi, et le tribunal de grande instance de Pointe-à-Pitre n'a pas répondu à la question posée. On nous pousse à déposer un recours, qui nous fera perdre du temps en procédures administratives.

### Vous considérez-vous comme un anti-békés (blancs) comme le disent certains médias ?

À partir du moment où vous dénoncez des abus, on vous colle une étiquette. Aujourd'hui, qui sont les victimes ? On vit dans une société où l'on nous parle du vivre-ensemble, mais les gens qui nous traitent de racistes sont ceux qui n'ont pas changé de couleur depuis trois cents ans. Si vous venez chez nous, dans les familles, vous verrez huit couleurs différentes. Alors que, chez les békés, si l'un d'entre eux va butiner à l'extérieur de la ruche, il est immédiatement exclu du clan. Le racisme n'est pas celui qu'on croit. Je me considère, comme des milliers de Guadeloupéens, en droit d'exiger de la dignité et du respect.

### Que dites-vous à ceux qui pensent que, sans la France, la Guadeloupe irait droit dans le mur ?

Je leur dis simplement que, sans la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie, Saint-Pierre-et-Miquelon, etc., la France serait un pays encore plus pauvre que le Portugal. La France est riche de ses colonies. La France est le deuxième producteur mondial de nickel, qu'elle prend en Nouvelle-Calédonie. La France est le deuxième pays au monde en termes de surface maritime. Elle est riche de sa biodiversité, riche de ses fonds marins. La France est le pays où le soleil ne se couche jamais. La France est riche de toutes les médailles que lui font gagner ses sportifs noirs ou arabes. Pour dire la vérité aux gens, il faudrait inverser les choses et montrer ce que serait la France sans ses colonies. ●

## ON NE VA SURTOUT PAS S'ÉNERVER

DE BONNE HUMEUR / PAR SÉBASTIEN FONTENELLE

**D**ans l'hebdomadaire thatchériste (1) *Le Point*, un certain Sylvain Tesson (2), qui aime raconter qu'il sait des choses (3), écrit : « *Alors que les nazis du NSDAP remportent leurs premiers succès électoraux en 1930, [Stefan] Zweig applaudit à ce qu'il prend pour un réveil.* » Puis il ajoute que Zweig « *trouve le moyen de considérer favorablement les scores des nationaux-socialistes et de se féliciter de cette "révolte de la jeunesse, révolte peut-être pas très habile mais finalement naturelle et tout à fait à encourager – contre la lenteur et l'indécision de la haute politique"* ».

**Puis il exoptore ce commentaire :** « *On croirait lire les errements d'un de ces islamo-gauchistes d'aujourd'hui, qui (le génie en moins et la haine de*

*soi en plus), quatre-vingts ans après Zweig, trouvent quelque légitimité à l'ardeur des fanatiques islamiques, s'enthousiasment pour le parti de l'islam, confondent la haine avec l'ardeur, la pulsion de mort avec l'énergie vitale et justifient les dévoiements des jihadistes par les effets de l'injustice sociale.* »

### La prose de Sylvain Tesson induit que Plenel, Todd et Roy, au dernier siècle, auraient applaudi à l'essor hitlérien.

Puis Tesson ajoute

qu'après que Zweig s'était donc réjoui des « *premiers succès électoraux* » des nazis, Klaus Mann l'avait « *malmené dans une lettre* ». Et de conclure : « *Ah, quelle lettre Klaus Mann enverrait-il aujourd'hui à MM. Plenel, Todd et Roy !* »

**Si les mots ont un sens**, cette prose infecte induit assez nettement – sans vraiment l'exprimer, mais il est bien connu que la malveillance est souvent cauteleuse – qu'Edwy Plenel, Emmanuel Todd et Olivier Roy (4) auraient, au dernier siècle, applaudi à l'essor de la haine hitlérienne.

Et s'il se dit qu'à cette époque d'autres Allemand(e)s (liste non exhaustive) que Klaus Mann se sont ému(e)s aussi de ce que les nazis pratiquent, sur une assez large échelle, et parmi tant d'autres violences, la calomnie et l'insulte, on se gardera, il va de soi, de s'interroger ici sur ce que leur aurait inspiré le bavardage de Sylvain Tesson. Car, après tout, la vilénie n'est d'aucune époque. Puis je m'étais promis de ne – surtout – pas m'énerver : bonne année, tout le monde.

(1) Mais lourdement subventionné par l'État, parce que bon : c'est pas parce qu'on hurle (presque) toutes les semaines qu'il convient de réduire la dépense publique en diminuant les aides aux gueux qu'on cesse pour autant de se gaver aux frais du contribuable.

(2) Fils du non moins droitier Philippe Tesson, qui sévit dans la même publication – où les collaborations, par conséquent, sont certaines fois dynastiques.

(3) Un cistre, dit mon dico, est un « *homme pédant, ridicule et vaniteux de son savoir* ». Je ne sais pas pourquoi : je pense irrésistiblement à ce mot à chaque fois que je lis certaines pages du *Point*.

(4) Qui, dans la vraie vie, n'ont bien sûr jamais trouvé la moindre « justification » aux barbaries des jihadistes, mais qui ont fait à monsieur Tesson – qui se dispense évidemment d'étayer ses accusations – l'affront, personnel semble-t-il, de réfléchir par eux-mêmes.

# Bac + 8 option précarité

## UNIVERSITÉ

Des collectifs d'enseignants-chercheurs se mobilisent contre la précarisation dans les facs françaises, devenue un véritable mode de gestion, et dénoncent un système à bout de souffle.

≡ Lorraine Soliman

« **N**ous sommes vos collègues, nous sommes ceux et celles sans qui ni l'enseignement ni la recherche ne seraient possibles. » Cette simple phrase, que l'on peut lire en page 4 du manifeste publié par le Collectif des personnels précaires de l'université du Mirail (rebaptisée Jean-Jaurès en 2014) le 11 mai dernier, en dit long sur la logique de précarisation à l'œuvre dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR). Le bilan social 2014-2015 publié par le ministère de l'ESR relève 30 % de contractuels parmi les enseignants-chercheurs et près de 40 % parmi les personnels BIATSS (bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens de service et de santé). Les conséquences de cette précarité croissante sont dévastatrices pour l'ensemble du secteur et plus largement pour l'avenir du pays.

Faire de la recherche aujourd'hui, en France, toutes disciplines confondues, constitue une véritable gageure. Selon la sociologue Valentine Hélaridot, la précarité au travail est un processus de dégradation des conditions d'embauche et de travail qui engendre deux phénomènes interconnectés : l'incertitude et la domination. L'Université française, et plus largement l'ensemble du système éducatif, est inscrite depuis longtemps dans ce processus. Ce qui est plus récent, c'est la multiplication des personnes concernées et l'allongement des périodes de précarité. Une banalisation qui a pour principale conséquence l'invisibilisation du phénomène.

La précarité des personnels de l'ESR, aujourd'hui, est triple : « *Précarité professionnelle, bien sûr, qui engendre rapidement une précarité vitale, et donc psychique* », témoigne une jeune docteure en sciences politiques qui s'estime « *heureuse* » d'avoir obtenu un CDD de recherche d'un an après « *seulement* » sept ans de galère ». Pour Andréa (1), doctorante en sociologie, « *la précarité, c'est plutôt le fait de comprendre que tout ton système de travail*

*est fondé sur l'instabilité. Instabilité de statut et impossibilité d'imaginer qu'un jour ça va s'arrêter. C'est une absence totale de visibilité à moyen terme* ». La précarité, en effet, fait office de système de gestion de l'ESR.

D'après les chiffres de la direction générale des ressources humaines de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en 2013, 24 % des enseignements délivrés par l'Université française étaient par des personnels non permanents, soit environ 22 000 personnes. Un an après, on est passé à 30 %, en dépit de la loi Sauvadet de 2012, qui avait pour ambition de faciliter l'accès à l'emploi titulaire et d'améliorer les conditions d'emploi des agents contractuels. Des chiffres qui doivent être largement revus à la hausse quand on sait que les statistiques institutionnelles ne prennent en compte que les personnels recrutés en CDD, excluant donc les plus précaires des précaires, payés à la tâche, à l'heure faite, sans couverture sociale, ou encore les agents dont le travail de recherche est financé par les indemnités chômage, voire pas financé du tout.

Créé par décret en 2009, le contrat doctoral unique (CDU) est un CDD de droit public d'une durée de trois ans, correspondant à une rémunération minimale de 1 684,93 euros brut mensuel. Dans les textes, la création du CDU, censée financer la majorité des doctorats, est donc une avancée. La pratique est moins reluisante. En premier lieu, ce contrat de trois ans non renouvelable (sauf en cas de grossesse ou de congé maladie) n'offre pas le temps nécessaire à la réalisation d'une thèse. Ce qui conduit à certaines pratiques précaires comme l'année de césure, ou année blanche (une période de non-droit social). Sans compter les milliers de thèses qui sont terminées chaque année grâce à la fameuse « bourse Pôle emploi ». En outre, les contrats doctoraux avec activité complémentaire d'enseignement intégrée pourraient disparaître

sous peu, puisque moins rentables que les contrats doctoraux avec un enseignement payé en heures complémentaires. En bref, le CDU n'a contribué ni à l'augmentation du nombre de thèses soutenues par des fonds publics ni à la revalorisation des rémunérations, pas plus qu'à la reconnaissance du statut des doctorants. Or, ceux-ci représentent environ la moitié des chercheurs en France, et, s'ils parviennent à terminer leur thèse malgré tout, ils entrent alors dans le grand cercle des chercheurs précaires de longue durée...

La situation post-doctorale n'est le plus souvent qu'une interminable suite de déconvenues. D'autant plus difficile à supporter qu'un

# 30 %

des enseignants-chercheurs et 40 % des administratifs sont contractuels.

docteur à bac + 8 a, rappelons-le, mené de A à Z un projet de recherche innovant et inédit. Il se sent légitimement acteur d'un système dont il est exclu depuis des années. Il espère donc pouvoir l'intégrer enfin dignement, quoique sans grande prétention salariale – un maître de conférences démarre sa carrière à 2 114 euros brut mensuel. Mais voilà, « *manque de bol, des postes, il n'y en a plus* », iro-

nise-t-on sur le site OnVautMieuxQueÇa ! Depuis 2010, le nombre de postes de maîtres de conférences publié a diminué de 30 %. Lorsqu'on observe l'évolution de l'effectif des personnels de l'enseignement supérieur de 1992 à 2012, il apparaît que la catégorie des enseignants non permanents a plus que doublé sur les quinze dernières années. De nombreuses formations reposent en grande partie, si ce n'est intégralement, sur des enseignants précaires.

En parallèle, les budgets alloués à l'organisation pédagogique et administrative des formations sont en baisse constante. Sans compter la faillite du crédit impôt recherche. Cerise sur le gâteau déjà bien chargé des docteurs sans poste, l'Agence nationale de la recherche, créée en 2005, qui s'occupe du financement des laboratoires à travers des appels à projets. Fini les budgets constants,

(1) Les prénoms ont été modifiés.





MYCHELEDANIAU/AFPP

place à la compétition scientifique. Les financements deviennent incertains et, si financièrement il y a, le recrutement se fait par CDD (les fameux « post-doc ») le temps du projet. Un modèle censé créer de l'émulation entre laboratoires et chercheurs, mais qui freine la recherche à cause de l'instabilité qu'il provoque. « Lorsque je suis sur un contrat précaire, je peux passer un tiers de mon temps à postuler à des offres », témoigne Louis, docteur en anthropologie de la santé.

Comment un tel système ne s'effondre-t-il pas ? Cela tient « à la docilité et à la conscience professionnelle des précaires eux-mêmes, à l'énergie qu'ils investissent, couplées à l'absence de connaissance de leurs droits », indique le Collectif des personnels précaires de l'université du Mirail. Autre explication : « La multiplication des tâches administratives et de coordination assumées par les titulaires et assurées en partie par des personnes précaires qui réalisent, de fait, du travail gratuit. » Individualisation des parcours, atomisation des chercheurs, affaiblissement des logiques collectives de travail, absence de perspectives d'embauche stable et de soutien institutionnel, vide statutaire, déconsidération sociale... Dans ce tableau désastreux, que reste-t-il au jeune docteur ? Sa passion, son ardeur au travail (qui, conjuguée avec la précarité, le

conduit souvent au *burn-out*), le soutien du cercle familial parfois, ingrédients sur lesquels, précisément, s'instaure le cercle vicieux de la précarité.

Il faut vivre au jour le jour et accepter à peu près n'importe quelle vacation, y compris sans contrat, pour ne pas perdre pied. « Je suis ethnologue, j'habite Toulouse et suis chercheuse associée à l'université Jean-Jaurès. Je n'ai plus droit aux indemnités Pôle emploi. Finalement, c'est l'université de Nantes qui me propose de donner des cours de sociologie, sans aucun remboursement des frais de déplacement, et ceci uniquement grâce au fait que j'ai fini par me mettre en micro-entrepreneur ! », s'insurge Claire.

Des entrepreneurs de la recherche : c'est souvent ainsi que se conçoivent les docteurs nouvelle génération. Sachant que le secteur privé n'offre pas plus de perspectives d'embauche pour des bac + 8 qui, en France, ne font pas le poids face à un ingénieur bac + 5. L'avenir de la recherche est plus que sombre. Aussi sont-ils de plus en plus nombreux à fuir à l'étranger, où, en règle générale, le doctorat bénéficie d'une meilleure reconnaissance qu'ici.

**Assemblée générale à l'université de Caen Basse-Normandie contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs en 2009.**

**Beaucoup fuient à l'étranger, où le doctorat bénéficie d'une meilleure reconnaissance.**

« La précarité, c'est le système politique dans lequel on est, et on y est pour longtemps. Il nous faut trouver d'autres ressources pour se fédérer et éviter que tous nos efforts passent à la trappe », explique Laurence, tout juste recrutée maître de conférences en sociologie à l'université de Picardie Jules-Vernes, après huit ans comme contractuelle de la recherche. Pour elle, le combat a débuté avec la loi LRU (liberté et responsabilité des universités), en 2007, qui organise l'autonomie des universités.

Au printemps 2016, au cœur du mouvement contre la loi travail, Laurence a participé à la création du Collectif des précaires de l'ESR, qui fédère aujourd'hui une vingtaine de collectifs locaux, dont le très actif Collectif des docteur.e.s sans poste. Leur mobilisation vise à changer les procédures en profondeur et surtout à y apporter un peu de transparence, mais aussi à rendre visible la précarité grandissante du secteur en France, à l'heure où recherche et recherche d'emploi (au sens le plus strict du terme) se confondent dangereusement. Une situation que résume bien cette photo, à peine provocatrice, qui a fait le tour des réseaux sociaux, où l'on voit un jeune tenant une pancarte sur laquelle il est écrit : « Un doctorat, trois post-docs, six publications, prêt à travailler pour de la nourriture ». ●






**Gaspillage alimentaire  
Tous concernés !**



**RETOUR DE FÊTES.** Les frigos des foyers sont encore pleins à craquer. Les rayons de la grande distribution sont toujours aussi joliment approvisionnés, regorgeant de victuailles. De leur côté, les associations de solidarité espèrent voir se remplir leurs entrepôts, distribuer leurs repas par millions. Mais sait-on qu'en France près de dix tonnes de nourriture sont jetées annuellement ? Ce gaspillage alimentaire ne touche pas seulement la grande distribution, comme beaucoup le pensent, mais aussi la restauration collective et commerciale, les cantines scolaires et les hôpitaux, et bien plus encore les consommateurs. Ce sont les foyers qui jettent le plus. Tout le monde est donc concerné. Affaire de responsabilité et de comportement.

Il y a presque un an, pour la première fois, une loi imposait à la grande distribution de réacheminer ses invendus vers les associations caritatives, rompant avec l'image terrifiante de ces produits javellisés délibérément. Une loi qui va dans le bon sens. Mais cette lutte nouvelle ne se résume pas seulement à donner des invendus aux banques alimentaires. Aujourd'hui, on observe combien les associations, les entreprises et les collectivités se mobilisent contre ce fléau. Jusqu'aux chefs de cuisine, les mentalités évoluent et les initiatives s'additionnent pour trouver des solutions, révélant une prise de conscience sur un enjeu à la fois éthique, moral, économique et écologique.  Jean-Claude Renard

# Jeter, c'est dépassé !

Au-delà d'une question morale, le gaspillage est chargé d'enjeux économiques et écologiques. Mais, depuis quelques années, les habitudes changent et les initiatives se multiplient.

 Jean-Claude Renard

**D**es œufs, une sauce tomate à peine entamée dont la surface est recouverte d'une fine pellicule de pourriture, une salade fanée, des fruits et des légumes défraîchis, un steak haché encore dans sa barquette avec une date limite de consommation dépassée. Allez hop ! À la poubelle ! Au sein des foyers français, ce sont 20 à 30 kilos d'aliments jetés par an, dont 7 kilos de produits qui n'ont même pas été déballés (soit 455 000 tonnes passant du Caddie à la poubelle). Une perte évaluée entre 12 et 20 milliards d'euros. Cela représente 108 euros par personne et par an. Suivant une étude de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), les plus gaspillés à la maison sont les légumes (31 %), les liquides (24 %), les fruits (19 %), le riz, les pâtes et les céréales (12 %), puis le pain, la viande, le poisson, la crèmerie, des plats préparés et des produits sucrés.

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), un tiers de la part comestible des aliments destinés à la consommation humaine est perdu ou gaspillé. Des chiffres vertigineux qui peuvent laisser perplexe. C'est évidemment un problème de surproduction et de transformation industrielle, où l'excès produit l'excédent (où les fruits et légumes non calibrés sont jetés ; où les produits transportés sont abîmés et non commercialisables, jetés aussi au moment du stockage faute de respect

de la chaîne du froid ; où les produits sont gaspillés dans les usines de plats cuisinés, ou encore écartés selon des critères esthétiques). C'est aussi un problème de consommation qui parfois nous échappe. Mais 60 à 70 % du gaspillage alimentaire revient aux foyers. Loin devant la grande distribution (autour de 14 %) et la restauration commerciale et collective (entre 15 et 20 %).

Pour beaucoup, c'est là un premier étonnement, parce qu'il est plus facile de stigmatiser la grande distribution que le consommateur. Il n'empêche, si la part la plus importante du gaspillage alimentaire incombe aux ménages, il existe des règles pour en sortir : vérifier son frigo et ses placards avant d'aller faire les courses, songer au prochain jour de ravitaillement, ranger ses produits au frais, veiller à l'hygiène de son frigo, à quantifier ses repas à venir, décoder les dates de consommation sur les étiquettes, congeler au moment opportun, favoriser les produits en vrac quand c'est possible (assurément efficace côté économie). Enfin, le consommateur n'est pas obligé de céder aux sirènes des grandes surfaces, avec leurs paquets de chips par lots de quatre et leurs six steaks hachés en promo.

Il y a encore cinq ans, le gaspillage alimentaire alertait peu. Maintenant qu'on a compris qu'il s'agit d'un fléau à la fois éthique, social, économique et écologique (voir encadré page

suivante), il est partout présent, jusqu'au niveau législatif. Les habitudes changent et les initiatives se multiplient.

En février 2016, suivant le rapport de Guillaume Garot (député PS de la Mayenne et ancien ministre délégué à l'Agroalimentaire), le Parlement adoptait plusieurs mesures de lutte contre le gaspillage alimentaire. En premier lieu, le texte interdit désormais à la grande distribution de jeter de la nourriture ou de la rendre impropre à la consommation. Terminé, donc, les seaux de javel sur des bennes remplies de produits alimentaires, sous peine d'une amende de 3 750 euros. « *Il s'agissait de rompre avec des pratiques qui n'étaient plus acceptables* », juge Guillaume Garot. La loi impose encore aux grandes surfaces de plus de 400 m<sup>2</sup> de signer un protocole, d'ici à février 2017, avec une association de solidarité, afin de faciliter les dons alimentaires. À titre d'exemple,

selon une étude commandée par l'Ademe, sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole, moins de 10 % des invendus sont captés par les associations. Cela correspond à 24 % du gisement des grandes et moyennes surfaces, à 8 % de celui des industries agroalimentaires et à 0,1 % de celui des agriculteurs.

Pour Patrice Blanc, président des Restos du cœur, « *c'est une loi qui permet de poser le problème là où il se passait peu de choses*

**108**  
euros par  
personne et par  
an passent à la  
poubelle  
dans les foyers.



OLIVIER LABAN-MATTE/AFP

en termes de collectes dans certains départements. Plus intéressant encore est le protocole inscrit dans la loi entre les associations et la grande distribution. Le tri, ce n'est pas l'association qui doit le faire, mais les magasins. On n'est pas obligés d'accepter leurs produits quand on n'a pas la capacité de les redistribuer pour des raisons sanitaires ou matérielles. Cette convention encourage également à ne pas récupérer des produits à date limite de consommation inférieure à 48 heures. Le risque, en effet, était de se transformer en poubelles, en récupérant tous les invendus, qu'on n'aurait pas été capables de redistribuer. »

La loi instaure également une hiérarchie des actions à mettre en place pour les acteurs de la chaîne alimentaire : prévention du gaspillage, don ou transformation des invendus pour la consommation humaine, valorisation pour l'alimentation animale ensuite, puis compost pour l'agriculture ou valorisation énergétique. En France, seulement 37 % des biodéchets sont valorisés (compostage ou méthanisation) ; ce taux est de 70 % en Suède. « L'objectif des pouvoirs publics, souligne Guillaume Garot, est de réduire de moitié le gaspillage sur l'ensemble de la chaîne alimentaire d'ici à 2025. » Et, rappelle-t-il, pour les grandes surfaces, « c'est gagnant-gagnant puisque les dons de la distribution ou de l'industrie donnent droit à une déduction fiscale de 60 % du prix de revient dans la

**L'éducation est un volet important car les enfants sont prescripteurs auprès des parents.**

limite de 0,5 % du chiffre d'affaires. » Une incitation fiscale non négligeable qui doit donc s'accompagner de prévention sur le gaspillage (dont le total estimé s'élève à 1,4 million de tonnes de produits).

L'Ademe donne quelques pistes : une baisse et une meilleure gestion des références en magasin ; la nomination d'un « responsable anti-gaspi » ; la mise en place d'une zone isolée pour les produits étiquetés en promotion car proches de la date limite de consommation ; la vente assistée des fruits et légumes, en formant des équipes pour éviter trop de manipulations de la part des clients. L'économie des pertes est estimée à 300 000 tonnes par an, suivant une étude engageant dix enseignes.

« Aujourd'hui, c'est dans les hôpitaux et les cantines scolaires que les initiatives

fourmillent, relève Guillaume Garot. On s'aperçoit que, dans une démarche d'éducation à l'alimentation, on aboutit rapidement à une réduction du gaspillage. D'où ce volet sur l'éducation dans la loi, car les enfants sont prescripteurs auprès des parents. »

C'est d'autant plus important que la restauration collective (et commerciale) dépasse largement la grande distribution sur le gaspillage alimentaire. Mais elle commence sa mutation. L'hôpital de Perpignan en est un bon exemple. 15 % des plateaux-repas étaient jetés. Sur environ mille repas par jour, ça fait beaucoup. Un travail sur les besoins réels, une réflexion sur la composition des barquettes et une politique d'achat d'aliments de meilleure qualité, en association avec des producteurs locaux, ont permis 75 % de gaspillage en moins. Les malades mangent mieux, assurément ; les produits sont plus chers mais, en jetant moins, l'hôpital achète moins.

Autre initiative, tournée vers les écoles élémentaires, celle de la mairie de Toulouse. Dans six établissements, c'est au gamin de choisir la taille de son assiette sur le plat principal, en fonction de son appétit. Objectif : que chacun prenne l'habitude de terminer son assiette. À Paris, où sont servis 22 millions de repas par an aux enfants, la chasse au gaspillage alimentaire s'inscrit dans un « plan alimentation durable » et dans le cadre d'ateliers périscolaires.

Parce qu'on a bien compris que la qualité gustative aide justement à lutter contre ce gâchis, diverses mesures ont été prises. C'est d'abord l'instauration de la préinscription obligatoire, depuis l'été 2016, dans les centres de loisirs accueillant les élèves dans les écoles les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires. En effet, l'incertitude sur la prévision de fréquentation entraînait une surproduction de repas non consommés : environ 108 000 par an (42 tonnes) ainsi jetés. Ce sont aussi des actions de sensibilisation dans les cantines : à la fin des repas, on demande aux enfants de trier et de débarrasser. Le fait de faire jeter aux élèves dans un grand sac transparent ce qui n'est pas consommé permet de leur faire prendre conscience du problème et, *in fine*, de réduire les quantités ainsi bazardees. Ce qui n'est pas sans répercussion dans les foyers. Parce que tout le monde est bien concerné. ●

## UN GÂCHIS ÉCOLOGIQUE

Pour se rendre compte du désastre environnemental que représente le gaspillage alimentaire, quelques chiffres donnent les clés : selon une évaluation de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), il est responsable du rejet de 3,3 gigatonnes de gaz à effet de serre par an. S'il s'agissait d'un pays, il serait le 3<sup>e</sup> plus grand émetteur mondial de gaz à effet de serre derrière la Chine et les États-Unis.

La nourriture produite et non consommée occupe 1,4 milliard d'hectares de terres (près de 30 % des terres agricoles mondiales), engloutissant chaque année 250 km<sup>3</sup> d'eau. C'est trois fois le lac Léman. Jeter une baguette de pain représente une pleine baignoire d'eau. Jeter un kilo de bœuf équivaut à 15 000 litres d'eau gaspillés (ou 70 baignoires). Produire un kilo de farine nécessite 1 000 litres d'eau. **J.-C. R**



# « La loi va dans le bon sens »

## JACQUES BAILET

explique comment s'organise la collecte des Banques alimentaires auprès de la grande distribution.

Jean-Claude Renard

**C**réées en 1984, recueillant les dons et tous les produits invendus et consommables, les Banques alimentaires sont au cœur de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Dans l'année, cela fait un total de près de 105 000 tonnes, équivalant à 200 millions de repas. Les grandes surfaces représentent plus de 35 % de ce tonnage. La ramasse se fait sur 1 800 magasins, avec plus de cent implantations sur l'ensemble du territoire et une flotte de 450 camions, dont 250 véhicules frigorifiques. Premier réseau d'accompagnement alimentaire français, la fédération fournit chaque jour des denrées à plus de 5 000 associations.

### Comment s'organise la ramasse auprès de la grande distribution ?

**Jacques Bailet :** À côté de la grande collecte annuelle dans les magasins, fin novembre, la ramasse s'opère auprès des industriels, des agriculteurs et des grandes surfaces toute l'année. Des camions tournent tous les matins. On ramasse plusieurs types de produits. Des fruits et des légumes abîmés, défraîchis, moins commercialisables. Par exemple, une grande surface ne peut pas reconditionner un sachet de clémentines dont l'une serait abîmée. Mais nous, on peut ouvrir le filet et trier les clémentines. Ce sont aussi parfois des fruits et légumes en excédent, parce que le magasin en a commandé trop.

Autres produits ramassés : ceux comportant une date limite de consommation (DLC) courte. Pour une grande surface, vendre un produit frais dont la DLC est presque échue, c'est trop de risques. De fait, le plus souvent, on récupère ces barquettes un ou deux jours avant, suivant la politique du magasin. Les produits aux dates de durabilité minimum (DDM), qu'on appelait auparavant « à consommer de préférence » avant telle date, sont également ramassés. Il s'agit, par exemple, de pain tranché ou de brioche qui auraient perdu de leur texture ou de leur onctuosité. Le consommateur se dirige toujours vers la date la plus éloignée. Entre le 15 et le 30 janvier, il n'hésite pas. Les magasins évitent donc de se retrouver le 12 janvier avec uniquement des pains dont la date est fixée au 15. Enfin, on récupère également les produits très saisonniers, comme les œufs de Pâques.



ANNE-CHRISTINE POUJOLATAFF

Du côté des industriels, ce sont notamment des produits qui ont eu un problème d'étiquetage, quand, par exemple, un yaourt est étiqueté noisette et chocolat alors qu'il n'y a pas de noisette. Ce sont parfois de légers défauts de fabrication, qui sont invisibles pour le consommateur mais qui ne correspondent pas au cahier des charges. C'est le cas d'une tablette de chocolat qui ferait dix centimètres au lieu de neuf. Chez les producteurs, on récupère tous les excédents, souvent liés aux aléas des saisons.

### Quelles sont les difficultés logistiques ?

Nous avons 5 800 bénévoles pour gérer les banques alimentaires. Les produits sont ramassés et collectés gratuitement, et redistribués aux associations partenaires, locales et nationales, comme les Restos du cœur, le Secours catholique, Emmaüs, l'Armée du salut ou la Croix-Rouge, et aux centres communaux d'action sociale. Si on a multiplié les entrepôts, cela s'est fait progressivement, de la même manière que le tonnage augmente de 2 à 3 % par an. On s'adapte donc, avec le soutien de l'Europe – suivant le programme d'aide aux plus démunis –, de l'État et des collectivités territoriales.

### Que change la loi Garot sur le terrain ?

Entre 2013 et 2016, chaque année, la grande distribution a augmenté ses dons d'environ 10 %. Mais un certain nombre de grandes surfaces ne donnaient pas encore. Avec la loi, ce n'est plus possible. Elles ne peuvent plus jeter leurs invendus, elles doivent les donner. Cela accroît le périmètre des hypermarchés où l'on peut ramasser, avec plus de diversité

de produits. On va dans le bon sens. D'autre part, la loi visant toutes les grandes surfaces au-dessus de 400 m<sup>2</sup> (ce qui est relativement petit), cela complique un peu la logistique : en effet, c'est plus facile de ramasser deux cents kilos dans un hyper de plus de 5 000 m<sup>2</sup> que quinze kilos dans une supérette. Cela nécessite aussi plus de chauffeurs, plus de camions et implique des parcours plus longs.

### Cette loi est-elle satisfaisante ?

Oui, parce qu'elle agrandit le potentiel de ramasse et étend la possibilité d'obtenir des produits qui nous manquaient, comme les protéines ou le laitage. Par ailleurs, elle simplifie le cadre contractuel entre les industriels et les grandes enseignes pour les produits fabriqués sous marque de distributeur. C'est-à-dire que, si un industriel fabrique ses yaourts pour lui-même et pour la marque Carrefour, avec le logo Carrefour, jusque-là, pour l'industriel, c'était très compliqué, en cas de défaut de fabrication ou d'étiquetage, de faire un don. Ces produits étaient alors jetés. Maintenant, la loi nous y donne accès (1).

### Comment peut-on étendre la lutte contre le gaspillage aux cantines scolaires et aux hôpitaux ?

On travaille déjà avec les cantines scolaires ou avec la restauration collective, quand elle est dotée de cuisines centrales comme la Sodexo. De leur côté, naturellement, leur but n'est clairement pas de faire du gaspillage. Néanmoins, on essaye d'être au plus près des centres de production. ●



Jacques Bailet  
Président de la  
Fédération française  
des Banques  
alimentaires.

(1) Chaque année, ce sont 4 000 tonnes de produits laitiers sous marque de distributeur, c'est-à-dire plus de 30 millions de pots de yaourt, détruits.

# Au resto, plus de gâchis

Fortement impliquée dans le gaspillage alimentaire, la restauration commerciale prend enfin ses responsabilités et inaugure une charte pour la valorisation des déchets.

≡ Jean-Claude Renard

Un dimanche matin sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville à Paris, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation. Plusieurs stands attirent une foule de curieux. Derrière un comptoir s'agit une toque blanche. Ils sont une dizaine de chefs parisiens à proposer une dégustation gratuite autour d'un plat. Jean-Marc Notelet (Caius) présente une assiette à base d'artichaut, Stéphane Jégo (L'Ami Jean) suggère un bouillon de volaille à partir d'une carcasse de poulet, Alessandra Montagne (Tempero) démontre son art d'accommoder les restes avec des raviolis également réalisés à partir de carcasses de poulets, tandis que François Pasteau (L'Épi Dupin) régale avec des flans de poisson. C'est un brunch anti-gaspi. Et pour cause :

De la maîtrise de la consommation de l'eau au choix des produits, tout participe de l'anti-gaspi.

La part de la restauration dans le gaspillage alimentaire oscille entre 14 et 20 % de la totalité. Loin devant la grande distribution. Avec plus d'un million de tonnes de déchets par an, il était temps de s'en préoccuper.

En préambule à ce brunch dominical, tous les chefs ont signé une charte déclinée en quatre axes, de la fourche à la fourchette. Les cuisiniers s'engagent à privilégier le recours aux circuits courts en choisissant des fournisseurs locaux et des produits de saison, les poissons, crustacés et mollusques non menacés par la surpêche ou issus d'élevages biologiques, les viandes non menacées par l'extinction de leur espèce et les produits labellisés made in France. Ils doivent favoriser les produits sans emballage. Les chefs s'engagent également à former leur personnel, à travailler l'ensemble des produits pour ne rien gaspiller, notamment en adaptant leurs portions ; ils doivent proposer à leur clientèle des boîtes anti-gaspi (le *doggy bag*) et aux associations les denrées non consommées qui seraient encore consommables. Enfin, ils sont censés mettre en place une collecte séparée des bio-déchets en vue de leur valorisation par méthanisation énergétique ou retour au sol par compostage. Rendez-vous est pris pour faire le point à l'automne prochain.

Pour François Pasteau, cette charte n'est pas qu'un bout de papier que l'on signe. La lutte contre le gaspillage alimentaire, c'est, chez lui, à L'Épi Dupin, dans le VI<sup>e</sup> arrondissement parisien, une obsession. Ses

principes sont affichés sur la carte du restaurant : des produits locaux et de saison, des poissons issus de la pêche durable, la récupération des huiles et l'utilisation d'énergie renouvelable. Tout participe de l'anti-gaspi, de la maîtrise de la consommation de l'eau au choix des produits. « Sur la carte, confie-t-il, il s'agit d'interpeller les gens, de sorte qu'il y ait un dialogue entre le client et le restaurant. Nous avons une responsabilité, un devoir et un rôle à jouer. Je suis né dans les années 1960, à une époque où mes parents n'étaient guère au fait du recyclage. En revanche, ils veillaient à ce qu'on finisse nos assiettes. On ne gaspillait pas, on ne jetait pas le pain et on faisait de la cuisine avec les restes de la veille. J'ai été formé comme ça. »

À L'Épi Dupin, le restaurateur donne aussi au consommateur les clés pour optimiser un produit. Cela a été l'objet de sa démonstration sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville, avec 1 500 bouchées de flan de poisson servies.

« À son niveau, il doit comprendre que ce n'est pas compliqué. Trois fois par jour, il vote avec son assiette, il vote pour sa santé, son climat et son avenir, tout en se faisant plaisir. Il doit savoir payer le juste prix d'un produit, en respectant le travail d'un producteur, d'un éleveur ou d'un agriculteur pour que celui-ci puisse continuer de faire son métier de façon honnête et responsable. Parce qu'il faut aller arracher des carottes ou passer une journée sur un bateau de pêche pour comprendre combien c'est difficile ! Rien que pour le respect de ces personnes, il ne faut pas gaspiller. »

Si François Pasteau se réjouit de l'enthousiasme des chefs pour la lutte contre le gaspillage alimentaire, illustrée par cette charte, il sait néanmoins que beaucoup d'entre eux prennent le train en marche. Lui a créé il y a plus de dix ans l'association Sea Web, militant pour la pêche durable avec tous les acteurs de la filière, et Bon pour le climat, en 2014, fédérant consommateurs et restaurateurs pour



FRANÇOIS GUILLOT/AFP



# au menu

mieux réfléchir à leur assiette, en réduisant leur empreinte carbone, avec plus de végétaux, moins de protéines animales. « Acheter des produits de saison et de proximité, c'est-à-dire avec moins de transport, qui ne connaissent pas le frigo, c'est se garantir des produits de meilleure qualité qu'on peut travailler jusqu'au bout. Ici, en cuisine, avec une parure de poisson ou de viande, on se demande toujours ce qu'on peut en faire avant de la jeter à la poubelle, elle est triée pour être méthanisée ou en faire du compost. »

Présent également au brunch anti-gaspi, Stéphan Martinez, à la tête du Petit Choiseul (Paris II<sup>e</sup>), œuvre sur un volet particulier de la lutte contre le gaspillage alimentaire : le bio-déchets. En 2014, créant la société Moulinot, il a mis en place une collecte auprès des restaurants, avec un outil précieux, une poubelle, dans laquelle tombent les épluchures de fruits et légumes, les restes d'une viande ou d'un poisson paré, apprêté. Une poubelle transparente parce qu'on « a vite

fait de repérer ce qu'on jette, de mesurer ce qu'on fait », explique-t-il.

En 2016, les restaurateurs ont été obligés de valoriser leurs bio-déchets s'ils en produisent plus de dix tonnes par an (la limite auparavant était fixée à 120 tonnes),

sous peine d'une amende de 75 000 euros (à cela près qu'il n'y a pas de contrôle). Le but : transformer les pertes alimentaires en méthane ou en compost. Exercice pas facile quand on sait que le milieu des restaurateurs est peu ouvert aux questions écologiques.

Aujourd'hui, Moulinot compte plus de 300 adresses, en Île-de-France (des restaurants, mais aussi plus de 50 cantines scolaires,

12 lycées, l'hôpital Pitié-Salpêtrière et ses 1 800 couverts mensuels). Douze camions ramassent près de 350 tonnes de bio-déchets par mois (certes, pas grand-chose encore au regard des 70 000 tonnes annuelles de déchets organiques des restaurants). Cette collecte a cependant son prix. Près de 300 euros la tonne pour les restaurateurs. Pour François Pasteau, cela représente près de 400 euros par mois. « Par rapport à toute la démarche que j'ai mise en place depuis des années, il serait aberrant de ne pas vouloir optimiser mes déchets. Au restaurant, c'est la seule chose qui me coûte de l'argent ; tout le reste, c'est du temps et de la réflexion. » Du côté des restaurateurs, c'est donc une démarche personnelle, responsable.

« Pour nous, reprend Stéphan Martinez, on a toujours, en fin de service, la possibilité de donner deux ou trois baguettes, deux plats du jour ou des produits proches de la date limite de consommation. Mais concrètement, économiquement, matériellement, à de rares exceptions de voisinage, c'est impossible de venir chercher deux baguettes ici et trois autres là-bas. » D'où son engagement sur les bio-déchets, à défaut de faire du don alimentaire, en militant pour obtenir les mêmes avantages que la grande distribution pour les restaurants. En effet, « avec la loi anti-gaspi, poursuit Stéphan Martinez, la grande distribution peut, à travers la défiscalisation, optimiser ses invendus. À partir du moment où les restaurateurs et tous les métiers de bouche entrent dans le projet du tri des bio-déchets, pourquoi ne bénéficieraient-ils pas de la même défiscalisation ? » En attendant, il poursuit sa tournée des popotes dans sa quête de bio-déchets, martelant que « tout ce qui vient de la terre doit revenir à la terre ». C'est aussi cela, la lutte contre le gaspillage alimentaire. ●

Trois fois par jour, le consommateur vote avec son assiette pour sa santé, son climat et son avenir.

Un brunch anti-gaspi, le 16 octobre 2016 à Paris.



JE M'ENGAGE,  
JE SOUTIENS

## Politis

- 1 POUR DÉFENDRE ET GARANTIR SON INDÉPENDANCE
- 2 POUR SOUTENIR ET PARTAGER NOS IDÉES
- 3 POUR CONTRIBUER AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE POLITIS

Grâce à l'association **PRESSE ET PLURALISME** vous pouvez faire un don à **Politis** et le déduire de votre **impôt sur le revenu à hauteur de**

**66%** DANS LA LIMITE DE 20% DE VOTRE REVENU IMPOSABLE.

Exemple : pour un don de 100 euros, vous ne paierez que 34 euros et déduirez de vos impôts 66 euros.

Je fais un don de ..... €

au profit exclusif de Politis.

Je libelle mon chèque à l'ordre de : **Presse et pluralisme / Opération Politis**

**JE PRÉCISE MES COORDONNÉES** afin que **PRESSE ET PLURALISME** puisse émettre un reçu fiscal qui me permettra de bénéficier de la réduction d'impôt l'année suivant mon versement. **Paiement sécurisé également possible en ligne sur [www.politis.fr](http://www.politis.fr)** cliquez sur « Pour soutenir Politis ».

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Tél. :

Courriel :

Les informations recueillies sont indispensables au traitement de votre don. Elles sont enregistrées dans le respect de la loi du 6 janv. 1978, dite loi informatique et libertés. Vous bénéficiez, sur simple justification de votre identité, d'un droit d'accès, de regard et de rectification sur toutes les informations vous concernant contenues dans nos fichiers.

Coupon à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque, sous enveloppe affranchie exclusivement à :

Presse et pluralisme  
TSA 32649 - 91764 Palaiseau Cedex

Laure Mathis et David Geselson interprètent Dorine et André Gorz.



CHARLOTTE CORMAN

# L'amour comme utopie politique

THÉÂTRE

À partir de *Lettre à D.*, paru un an avant le suicide du philosophe André Gorz et de sa femme, Dorine, David Geselson imagine les derniers moments du couple. Ses peurs et ses tendresses.

≡ Anaïs Heluin

**Doreen**, de David Geselson, du 8 au 16 décembre au Théâtre Garonne à Toulouse (31), du 10 au 12 janvier au Théâtre de Lorient (56), du 28 février au 4 mars au Lieu Unique à Nantes (44), du 8 au 24 mars au Théâtre de la Bastille à Paris (75).

Pour raconter la vie et l'œuvre d'André Gorz, mieux vaut ne pas avoir le goût du linéaire. Né en 1923 d'un père juif et d'une mère catholique sous le nom de Gérard Horst, le théoricien connu pour sa critique écologiste du capitalisme devient André lorsqu'il fuit l'Autriche pour la Suisse puis pour la France, où il se lie avec Jean-Paul Sartre. De son autobiographie existentielle *Le Traître* (1957) jusqu'à sa *Lettre à D. Histoire d'un amour* (2006), il signe ses livres de ce nom d'exilé, mais choisit un autre pseudonyme – Michel Bosquet – pour la carrière de journaliste qu'il mène en parallèle. D'abord à *L'Express*, puis au *Nouvel Observateur*, dont il est l'un des fondateurs.

Si l'historien du mouvement ouvrier Willy Gianinazzi a relevé

le défi posé par ces dédoublements dans une biographie qui vient de paraître à La Découverte (1), David Geselson a préféré se concentrer sur ce qui les unit, voire les annule : l'amour du philosophe et militant pour Dorine Keir, avec laquelle il est retrouvé mort à son domicile en 2007. « Tu es l'essentiel sans lequel tout le reste, si important qu'il me paraisse tant que tu es là, perd son sens et son importance », disait-il à la fin de *Lettre à D.*, son dernier livre écrit en hommage à Dorine, qu'il savait alors condamnée par la maladie. En prenant leur double suicide comme point de départ de son travail, David Geselson interroge ce qui reste aujourd'hui d'utopie dans une société capitaliste et un théâtre postmodernes.

Fiction construite à partir de divers documents, au premier rang desquels *Lettre à D.*, *Doreen* donne

à vivre une des dernières soirées du couple telle que l'a imaginée le metteur en scène, qui interprète l'intellectuel aux côtés de Laure Mathis. Reçus comme des hôtes dans l'élégant écrin conçu par Lisa Navarro, tapissé de moquette, entouré de bibliothèques et éclairé d'une lumière tamisée, les spectateurs sont invités à entrer dans l'intimité d'André Gorz et de Dorine. Sur une table, verres de vin, fruits secs et autres douceurs suggèrent l'harmonie d'un foyer cultivé et convivial. C'est l'heure de l'apéritif et, après quelques hésitations, chacun se sert et reprend à mi-voix les conversations abandonnées avant d'entrer dans la salle. Lorsqu'on s'assoit enfin, le quatrième mur est tout à fait tombé.

Chaque spectateur se voit distribuer un exemplaire de *Lettre à D.* et, tandis que les comédiens

échanget leurs premières répliques, on picore dans le texte selon son appétit. On lit au moins les premières phrases : « Tu vas avoir quatre-vingt-deux ans. Tu as rapetissé de six centimètres, tu ne pèses que quarante-cinq kilos et tu es toujours belle, gracieuse et désirable. Cela fait cinquante-huit ans que nous vivons ensemble et je t'aime plus que jamais. » Sur scène, David Geselson prononcera un peu plus tard cette simple et sublime déclaration qui venait mettre un terme au silence dans lequel André Gorz avait toute sa vie conservé sa relation avec Dorine, pourtant centrale dans sa vie intellectuelle.

Dans un subtil aller-retour entre les époques, incarnant le couple autant que des trentenaires d'aujourd'hui en pleine reconstitution d'une histoire qui les fascine, les deux comédiens interrogent avec



esprit les désirs actuels. Leur différence par rapport à ceux d'hier. Un amour pareil à celui d'André Gorz et de sa femme pourrait-il naître sans une grande utopie politique ? Dans une société ultra-capitaliste que l'auteur du *Traître* a largement critiquée, mais bien après sa rencontre avec Dorine Keir ? Autant de questions qui reviennent à interroger la capacité de l'amour à tenir lieu d'utopie. Et, plus largement, la possibilité d'une utopie dans nos sociétés actuelles.

David Geselson n'est pas novice en matière de récit intime mi-réel, mi-imaginaire. Dans *En route Kaddish* (2014), dialogue fictif et critique avec son grand-père, juif parti en Palestine dans les années 1930, il questionnait déjà l'état du monde à partir d'un échange entre deux quasi-anonymes, construit grâce à des documents d'archives et d'autres matériaux.

Sorte d'archéologie d'un couple, *Doreen* confirme les talents de conteur de David Geselson et son goût pour l'autofiction. Si le comédien et metteur en scène a cette fois beaucoup plus de distance par rapport au récit qu'il porte, *Lettre à D.* est un récit fondé sur des faits réels, avec une part de fiction liée à une mémoire perçue comme incertaine. « *J'ai besoin de reconstituer l'histoire de notre amour pour en saisir tout le sens* », écrit l'auteur dès les premières pages. En explorant cette zone complexe du souvenir, documenté mais fuyant et infidèle au passé, David Geselson pose avec une belle simplicité la grande question de la fabrication de l'histoire.

D'une brève de discussion sur la douceur du présent malgré la maladie à un dialogue sur la nocivité de l'automobile en passant par quelques réminiscences des moments les plus égoïstes d'André Gorz, *Doreen* restitue toute la force et la précision de *Lettre à D.* dans l'expression du sentiment amoureux. Sans jamais verser dans l'idéalisme ni le pathos. On pense aux épopées humanistes et minimalistes de Peter Brook. À la hauteur de la grande intelligence attribuée à Dorine par André Gorz dans son dernier livre, Laure Mathis est pour beaucoup dans la réussite de cette traversée. Loin d'incarner une femme cachée derrière le penseur et écrivain, elle n'est pas non plus une muse mais une compagne au sens aiguisé du dialogue et du vivre-ensemble, jusque dans la douleur. ●

☰  
Christophe  
Kantcheff

# Poids plume

LITTÉRATURE

Dans *N'être personne*, Gaëlle Obiégly met en scène une narratrice se remémorant des souvenirs alors qu'elle est bloquée au petit coin.

**A**près *Mon Prochain* (1), dont nous nous étions délectés, Gaëlle Obiégly ouvre l'année avec *N'être personne*, placé sous l'égide de Montaigne. « *Au reste, je me suis ordonné d'oser dire tout ce que j'ose faire, et me desplais des pensées mesmes impubliables.* »

Cette citation des *Essais* mise en exergue augure bien du livre à venir. *N'être personne* se présente comme un journal intime dont la chronologie est explosée et sans que les millésimes ne soient indiqués. La narratrice passe d'« un 23 avril » à « un 26 janvier », puis à « un 25 septembre », et ainsi de suite. Si le mouvement de son récit ne se soumet pas au temps commun, c'est qu'il a sa logique interne. Celle-ci ne se laisse pas immédiatement cerner : le rythme et le foisonnement de ces remémorations, prosaïques ou sublimes, y joue sans doute un rôle plus important que d'éventuelles correspondances thématiques.

Il faut dire que la narratrice est dans une situation propice aux « *lueurs de l'esprit* », bien que tragicomique. Elle se retrouve en effet malencontreusement enfermée le temps d'un week-end dans les WC de l'entreprise où elle est hôtesse d'accueil. N'importe qui paniquerait ; pas elle. On dira que c'est du sang-froid ; cela relève surtout d'une capacité à se projeter ailleurs, dans des souvenirs réels ou imaginaires, des considérations de nature autobiographique ou pas. Ces distinctions n'ont ici aucune importance, puisque, comme le dit la narratrice, « *rendre compte par écrit d'une expérience, c'est déjà incontestablement déserrer le réel* ». Gaëlle Obiégly l'avait déjà souligné dans *Mon Prochain* : « *La réalité d'un livre n'existe que dans le livre.* »

Mais on aurait tort de croire que ces livres-là sont circulaires, qu'ils ne s'excèdent pas. L'art de



C.HÉLIE GALLIMARD

Gaëlle Obiégly n'est pas « pour l'art », mais a une ambition supérieure. Celle-ci est formulée au détour d'un paragraphe où il est question du sens dans l'écriture, qui ne serait pas un préalable, ne viendrait pas en amont mais en aval. « *Il faudrait se décider à créer le monde plutôt qu'à s'y raccorder.* » La phrase est magnifique. Elle sonne comme une invitation révolutionnaire. Mais sans volontarisme. Plutôt comme une évidence. « *Je n'ai jamais eu l'intention de dire quoi que ce soit. J'écris en m'enfonçant dans l'inconnu.* »

Suivons-la. La narratrice évoque des rencontres, avec un homme dans le métro, qui n'avait « *pas envie de dormir dehors* », avec Yvette, 84 ans, qui a toujours rêvé de la ville ; parle de Philibert, son ex, ou de son homme d'aujourd'hui, Pierre ; raconte aussi ses camarades communistes, la folie gagnant Robert Walser ou ses virées new-yorkaises au bras d'Ira Cohen. Elle ne cache pas une forte inclination pour le non-académique, l'esprit punk, ou ce qui est considéré comme négligeable. Parmi ses plus belles pages : celles concernant Gigi, un enfant triso-

mique, que ses parents, des riches, ont placé chez une dame dans un village pour ce pas à avoir à l'élever eux-mêmes. « *Quand je sens un souffle sur mon visage, dit la narratrice, je pense à ce demeuré dont j'ai appris tant de choses in formulables.* » Une forme d'« innocence » traverse tout le livre. Celle qui permet d'appréhender sans la domination du savoir ou de la raison raisonnante. « *Je connais beaucoup de gens très intelligents et parmi ceux-là il y en a de très bêtes. Ils ont repoussé l'enfance, ils ont perdu l'infériorité. Or, elle peut nous conduire à des sommets.* »

C'est sans doute cela « *n'être personne* » (ou « *naître personne* »). Une présence, ça et là, démultipliée, sans la gravité de l'existence. Et le génie de l'instant poétique, qui se cristallise en une phrase, une formule. Comme ces deux-là : « *Le souvenir résulte d'un présent qui a fondu* » ; « *Je retourne au grand juupon noir de mes pensées.* » Ou comme celle-ci, bréviaire indépassable : « *La vie ne va nulle part. Il faut que je m'en souviennne.* » ●

(1) Verticales, 184 p., 16,90 euros (2013).

**N'être  
personne,**  
Gaëlle Obiégly,  
Verticales,  
313 p.,  
22 euros.

## Un enfant en prison

CINÉMA

*3 000 Nuits*, de Mai Masri, raconte la vie de détenues palestiniennes en Israël.

≡ **Christophe Kantcheff**

Alors qu'il était présenté dans différents festivals, *3 000 Nuits*, le nouveau film de la cinéaste palestinienne Mai Masri, était en mai dernier censuré par Georges Mothron, maire LR d'Argenteuil (Val-d'Oise). Avec *La Sociologue et l'Ourson*, documentaire de Mathias Théry et Étienne Chaillou sur le mariage pour tous, *3 000 Nuits* était considéré par l'élu comme pouvant « mettre le feu aux poudres » et sa projection annulée au prétexte qu'il fallait éviter « les réactions éventuellement véhémentes de certains ».

*3 000 Nuits* sort cette semaine et, s'il provoque des débats, ce sera tant mieux ! Le film révèle sous forme de fiction la condition des femmes palestiniennes, accusées pour la plupart de « terrorisme », dans les prisons israéliennes. L'action se situe dans les années 1980, et l'histoire, appuyée sur des faits réels, se resserre sur Layal (Maisa Abd Elhadi), parfaitement étrangère à ce qu'on lui reproche, et qui attend un enfant, alors qu'on va la condamner à huit ans de prison.

La cinéaste a cherché à faire le plus « vrai » possible. D'où l'emploi de la caméra à l'épaule, des plans avec beaucoup de mouvements d'acteurs, et plusieurs scènes assez dures : les prisonnières palestiniennes sont maltraitées aussi bien par leurs geôlières que par les détenues de droit commun israéliennes. La cinéaste est moins à l'aise dans des scènes qui se voudraient plus intimistes ou « symboliques » – exemple : l'enfant, à sa naissance, se retrouvant dans un halo de lumière... Mais cette dimension vériste, qui est la limite du film, permet de documenter la situation de ces femmes, dont tous les droits sont bafoués. Reste le parcours de Layal, qui permet de garder un certain espoir... ●

≡ **Christophe Kantcheff**

**Le Parc**,  
Damien Manivel, 1 h 12.

**3 000 Nuits**,  
Mai Masri,  
1 h 43.



SHELLAC

## La nuit fauve

CINÉMA

*Le Parc*, de Damien Manivel, part d'une classique rencontre entre un garçon et une fille puis bascule dans l'onirisme.

Le film commence avec la même retenue dont font preuve les deux jeunes personnages l'un envers l'autre. Un garçon et une fille. C'est leur premier rendez-vous, sur un banc, dans un parc. Le plan est cadré large : on est loin d'eux tout comme eux gardent, pour l'instant, leurs distances. Ils vont faire lentement connaissance, timidement, en se posant des questions simples : « Où habites-tu ? », « Quel métier font tes parents ? »

Pour son second long métrage, *Le Parc*, Damien Manivel filme tout d'abord une rencontre, un apprivoisement réciproque, un moment de séduction douce. Ils sont maladroitement, peu inspirés dans leurs réponses – leur esprit et leur cœur vagabondent sans doute déjà ailleurs. La seule « excentricité » vient d'elle, Naomie (Naomie Vogt-Roby), quand elle se met en équilibre sur les mains et qu'elle invite Maxime (Maxime Bachelier) à en faire autant, lui proposant son aide.

Ils ne quittent pas le parc, qui finit par paraître immense. Non seulement parce qu'ils le parcourent en tous sens, mais parce qu'il semble contenir toutes les promesses de ce couple naissant, comme le « vert paradis » baudelairien rassemble à celles de l'enfance. Des caresses affluent, des étreintes, un baiser, Maxime enlève son tee-shirt pour que Naomie puisse respirer sa peau.

Les lumières d'été déclinent. Le garçon pense à rentrer alors que la fille a tout son temps. Premier écart. Ils se séparent mais il n'est pas interdit de penser qu'ils se retrouveront vite. Sauf que l'histoire change d'aiguillage. Le film naturaliste un peu tenu sur la rencontre d'un garçon et d'une fille prend une nouvelle direction, inattendue et intrigante.

Dans un premier temps, le parc disparaît non du cadre mais de l'horizon : Naomie se focalise sur son téléphone portable car elle a engagé une conversation *a posteriori* avec Maxime. Celle-

ci tourne au fiasco et au désespoir pour la jeune fille, un désespoir d'autant plus expressif que le cinéaste filme en plan-séquence ce long moment, cadré serré sur le visage de Naomie, tandis que le texte des SMS apparaît en surimpression.

Le film se transforme alors définitivement, touchant au fantastique. La nuit tombée, Naomie est réveillée par le gardien (Sobere Sessouma), alors qu'elle s'était endormie dans un sentiment d'abandon. Tous deux entament une randonnée singulière dans ce parc, qui se métamorphose en une épaisse forêt mystérieuse, traversée par un long cours d'eau qu'ils descendent sur une barque, environnés de cris étranges d'animaux. L'onirisme – conscient ? inconscient ? – de Naomie est une façon pour elle de réagir à sa déception amoureuse, qui est aussi une belle idée de mise en scène. *Le Parc* réserve bien des surprises, dont un basculement poétique progressif. ●



# En compagnie des sombrelines

JEUNESSE

Pour démarrer la bande dessinée dans un univers un peu à part : *Hôtel étrange*, de Katherine et Florian Ferrier, et son cortège de créatures magiques nichées dans la forêt.

Ingrid Merckx

C'est un hôtel hors du temps. Et hors du monde. Enfin, hors de tout monde connu. En hiver, il hiberne avec ses occupants, quand ceux-ci ne sont pas dérangés par des clients intempestifs. Il rouvre au printemps, quand le printemps daigne arriver. Monsieur Léclair,

son gardien, est une vieille souris qui s'intéresse plus à ses livres qu'aux gens. Le majordome est un fantôme, un vrai : monsieur Snarf, qui a la tête vert chewing-gum, avec deux grandes oreilles, et flotte dans un costume noir au col et aux manchettes couleur farine. Il dort dans le registre et en sort quand on l'ouvre. Correction : il est le registre, précise-t-il, alors qu'il n'a pas de bouche. Marietta a une bonne bouille toute ronde, les cheveux courts et une barrette assortie à un tricot rouge. On lui donnerait 10 ans, mais c'est elle qui s'occupe des lieux, généreuse et dégourdie, entourée de petits nuages de poussière avec des yeux et une queue. Elle est aidée de Kaki, hybride entre Pokémon et spectre violacé, maladroit, râleur, cossard et marrant.

Et puis il y a Célestin, qui vit dans une cabane un peu plus loin, qui serait si mignon s'il voulait retirer de temps à autre le champignon percé de branches qui lui sert de couvre-chef. Et il fume la pipe... Célestin comprend la nature envirognante, un paysage un peu vosgien, traversé de magie, de légendes et de créatures. Il sait que le Smog est un être de brume épris de liberté, que les sombrelines ont besoin de lumière sur les pierres de la rivière pour traverser sans encombres, que les Maugures annoncent de mauvaises nouvelles.

À l'hôtel, on ne s'étonne pas des drôles de têtes ni des événements bizarres. Ou plutôt on s'en débrouille, même si des branchages se mettent à pousser entre les cases de cette bande dessinée, si la neige glace parfois les lignes, si le vent souffle à en iriser la surface des dessins, et si on dort des mois durant sans parents ni école, ni d'autre

contrainte que de chercher du bois, ramasser des mûres, chasser des kroksiures... Il est question de responsabilité (vis-à-vis des autres), d'hospitalité (hôtel oblige), d'instinct de propriété, d'envie du pouvoir, mais la leçon du jour est émiettée dans une combinaison d'aventures et d'anecdotes, de couleurs et d'humeurs, de naïveté et d'humour et, surtout, de recettes de pâtisseries dont le détail figure à chaque dernière page : cocolélé, visitandines, konfitroux...

C'est un peu le biscuit magique d'Alice associé à chacun de ces albums dont le maître mot est peut-être moins l'étrange que la fantaisie. Katherine Ferrier est diplômée de l'École européenne supérieure de l'image et styliste pour une enseigne bariolée pour enfants. Florian Ferrier est scénariste, directeur artistique et réalisateur de dessins animés depuis vingt ans. Ils ont conçu leur étrange hôtel sous forme de série : six titres sont parus depuis six ans, dont le dernier, *Le Noël des sombrelines*.

De quoi illustrer la vivacité de la BD jeunesse : *Hôtel étrange* a été pensé pour les 7-8 ans, rythme de lecture et vocabulaire adaptés pour une lecture autonome. L'accent est mis tant sur les dessins que sur le texte, qui dit son goût de raconter des histoires et de titiller l'imaginaire. La tonalité fantastique offre des passerelles opportunes avec la manifestation des peurs et la bande dessinée pour les plus grands. Le plus marquant étant peut-être cette manière d'insérer de l'étrange dans le quotidien. Même si ce quotidien reste un peu hors du commun. ●

**Hôtel étrange. Le Noël des sombrelines.** Katherine & Florian Ferrier, Sarbacane, 48 p., 12,50 euros.



## Agenda

### NÎMES (30) : 6 JANVIER, 19 H

Débat : « Citoyenneté et migrations », organisé par la LDH, avec Catherine Wiholt de Wenden (sociologue).  
Maison du protestantisme, 3, rue Claude-Brousson.

### PARIS XI<sup>e</sup> : 6 JANVIER, 20 H 30

Projection-débat : *Paris grand capital*, en présence du réalisateur François Lathuilière.  
MJC Mercœur, 4, rue Mercœur.

### DAX (40) : 9 JANVIER, 13 H

Rassemblement de soutien à Jon Palais : « Faisons le procès de l'évasion fiscale ». Devant le palais de justice, rue des Fusillés.

### BORDEAUX (33) : 9 JANVIER, 19 H 30

Projection : *À l'ombre de tes rayons*, de Lycia Walter. Débat : « Le visage du nucléaire en Médoc », avec Mathilde Plaineau (Enercoop) et Patrick Maupin (Greenpeace).  
L'Utopia, place Camille-Julian.

### SÈTE (34) : 9 JANVIER, 20 H 30

Ciné-Attac : *Liquidation* (lutte des Goodyear), de Mourad Laffitte.  
Le Palace, 24, av. Victor-Hugo.

### PARIS V<sup>e</sup> : 10 JANVIER, 20 H

Débat : « Quel avenir pour les retraites en France ? », par les Économistes atterrés. Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, 12, place du Panthéon.  
<http://atterres.org>

### AMIENS (80) : 11 JANVIER, 9 H

Rassemblement : « Relaxe pour les huit de Goodyear ». Devant le palais de justice, 14, rue Robert-de-Luzarches.

### PARIS III<sup>e</sup> : 11 JANVIER, 20 H

Projection : *Entre les frontières*, d'Avi Mograbi, débat animé par Christophe Kantcheff, en présence du cinéaste.  
MK2 Beaubourg, 50, rue Rambuteau.

### LILLE-HELLEMMES (59) :

#### 12 JANVIER, 18 H 30

Débat : « Que penser du revenu de base ? », avec Jean Gadrey (Attac) et Virginie Deleu (MFRB).  
Espace-Marx, 6 bis, rue Roger-Salengro.

### MIDI-PYRÉNÉES : DU 12 AU 27 JANVIER

Festival international du film des droits de l'homme.  
[www.festival-droitsdelhomme.org](http://www.festival-droitsdelhomme.org)

### BONNEUIL-SUR-MARNE (94) :

#### 14 JANVIER, 20 H 30

Projection-débat : *La Sociale*, de Gilles Perret, avec Jean Bigot (producteur du film).  
Au Gérard-Philippe, 2, av. Pablo-Neruda.

Consultez l'agenda militant mis à jour régulièrement sur [Politis.fr/agenda](http://Politis.fr/agenda)

## ✉ De la parité, s'il vous plaît !

J'en ai assez, je craque... Ce soir, c'est décidé, j'écris !

Messieurs de *Politis*, bravo pour votre journal, qui a le mérite d'être de gauche, ça fait du bien en ce moment. Mais, franchement, ça devient lassant de ne jamais voir de femmes ou presque, de ne jamais voir de jeunes ou presque, de ne jamais voir autre chose que des mâles blancs.

Sur la couverture du hors-série « Révolution(s) », vingt-trois noms, cinq femmes. [...] N'y a-t-il pas des femmes qui écrivent, qui sont historiennes, philosophes, qui ont à dire, qui pensent le monde ? Je suis abonnée, puisque nul autre journal ne fait ce que vous faites, mais vraiment, en tant que femme de 36 ans, j'ai l'impression de lire un journal qui n'est pas pour moi. Il y aurait une vraie révolution à faire qui consisterait à réaliser enfin que la vie de notre société ne relève pas de la seule analyse d'hommes blancs de 40-60 ans. D'autres ont à dire, d'autres font, qui ne sont pas que des victimes ou des aides-soignantes. [...]

Marie Dumat

Notre lectrice remarquera qu'au fil des semaines les femmes ne font pas défaut dans *Politis*, ni parmi les intervenants ni au sein de notre équipe de journalistes.

## ✉ Communiquez, s'il vous plaît !

Alors que *Politis* est devenu un vrai bon journal pour étudiants, avec des références de lecture, des interventions et interviews de spécialistes, des articles de fond, d'actualité et des points de vue originaux et pas seulement militants, j'ai toujours beaucoup de mal (et pourtant il est disponible au CDI) à le faire lire à mes nouveaux élèves de prépa économique, chez qui je sens le vieux petit mouvement de recul, alors même que, en d'autres circonstances, les idées elles-mêmes s'invitent sans réticence dans le débat ou l'exposé.

Pour que le contenu l'emporte sur la réputation du titre, je pense qu'il faut le faire connaître, ce contenu, plus directement. L'affichage libre des panneaux urbains me semble pouvoir y contribuer. Pourquoi ne pas confier aux bons soins des lecteurs abonnés une ou deux pages-affiches, de temps en temps, insérées au numéro reçu ? Par exemple, pour le n° 1431, l'affiche aurait pu dire : « La vérité sur le décès d'Adama Traoré : lisez *Politis* ! », et une autre : « La vraie part du charbon dans l'économie mondiale : lisez *Politis* ! » [...] On veut même bien payer un petit supplément pour ces numéros avec affiches, si les finances le demandent. Si le droit le permet, et tant qu'il y a encore des espaces de libre affichage... Profitez-en !

Emmanuel Minel

## ✉ Ceta, Tafta... et la planète dans tout ça ?

Face à la difficulté de faire aboutir des textes devant être adoptés par l'ensemble des pays membres de l'OMC, on assiste maintenant à la signature de traités bilatéraux. C'est le cas du Ceta (entre l'Union européenne et le Canada) et du Tafta (entre les États-Unis et l'UE).

Ces textes prévoient que les litiges entre firmes et États échappent aux tribunaux classiques et soient réglés par des tribunaux d'exception, constitués d'experts choisis pour ce litige. Des firmes, invoquant un manque à gagner du fait de lois à but social ou environnemental pourront ainsi faire sanctionner financièrement un État. [...] C'est démocratiquement inacceptable. Ces traités ont aussi des conséquences néfastes dans des domaines non commerciaux : les multinationales qui inspirent leur rédaction cherchent à abaisser leurs coûts de production (diminution des salaires) et à étendre leurs activités à des domaines qui leur étaient interdits : les services publics tels que la santé, l'éducation,

## ABONNEMENT

Pour toute question, appeler le 03 80 48 95 36, ou envoyer un courrier à [abonnement@politis.fr](mailto:abonnement@politis.fr)

les équipements (transports, réseaux routiers et ferrés, aéroports...), qui, par définition, doivent être accessibles à tous les usagers [...]. Ces traités ne peuvent qu'aggraver la fracture sociale, les pauvres devenant plus nombreux et plus pauvres, et les tensions sociales devenant de plus en plus violentes. Enfin, ces traités, par définition, sont faits pour développer le commerce. C'est-à-dire faire acheter de plus en plus. Donc produire plus, transporter plus, jeter plus, polluer plus... Gaspiller plus d'énergie, épuiser les ressources. [...] Ils conduisent à un commerce non contrôlé dans une planète invivable. Fin octobre, les Wallons ont fini par céder... en faisant semblant de se satisfaire de la promesse que le tribunal interne serait institué plus tard. C'est un vieux truc appelé cliquet : on attend un moment favorable pour tourner la roue, qui ne peut revenir en arrière. Dimanche 30 octobre, les télévisions nous ont montré la signature du Ceta par le Canada et l'Union européenne. Chacun des quatre signataires est reparti avec un texte de 1 600 pages... que les parlementaires vont encore approuver sans les lire. Et on nous dit que notre code du travail est trop volumineux ! On a fait du commerce depuis toujours sans recourir à la rédaction, dans des conditions clandestines, de traités néfastes, sauf pour les multinationales qui privent nos élus de leur pouvoir de décider. La seule chose à laquelle ces derniers restent sensibles, c'est que les électeurs leur disent qu'ils cesseront de s'abstenir et ne voteront que pour des candidats opposés à ces traités.

Camille Mouroux



**Les regrets de Hollande**

Denis Siefert, dans son éditorial à propos du bilan tiré par François Hollande, écrit : « *Tout était positif dans le bilan qu'il a égrené, hormis la déchéance de la nationalité.* » En réalité, la phrase exacte de François Hollande est : « *Sur tous ces sujets, je n'ai qu'un seul regret, et je veux ici l'exprimer : c'est d'avoir proposé la déchéance de nationalité parce que je pensais qu'elle pouvait nous unir alors qu'elle nous a divisés.* » Ce qu'il regrette, ce n'est donc pas sa position sur la « déchéance de la nationalité », mais le fait qu'il pensait « qu'elle pouvait nous unir alors qu'elle nous a divisés ». Si elle n'avait pas divisé, si le PS avait voté la déchéance comme un seul homme, il en aurait été heureux ! Personnellement, je ne voterai ni au premier ni au second tour pour un candidat qui a soutenu cette initiative. Constitutionnaliser une infamie pour des raisons politiciennes ! Hollande regrette la division, non l'infamie de la proposition.

Paul Oriol

**Candidats, vos CV!**

Animateur d'insertion, j'ai toujours refusé d'imposer la rédaction d'un CV à des allocataires du RSA candidats à des postes à faible qualification. S'il est valorisant pour la personne de se rendre compte de ce qu'elle est capable de faire, sa présence physique devant le recruteur rassure plus sûrement ce dernier sur ses compétences. Mais en ce qui concerne le responsable de la gestion de mon village, de mon département, de ma région, de mon pays... j'exige de connaître son CV détaillé. Pourquoi *Politis* ne publierait-il pas le CV vérifié de chaque candidat ? [...] Une collaboratrice de Sarkozy disait avant la primaire qu'« *il faut cesser de juger les candidats sur leur passé mais seulement sur leurs propositions* », ben voyons !

Jean-Pierre Miranda

**Abonnez-vous à Politis !**

Je soutiens la presse indépendante, je m'abonne à Politis

Privilégiez le prélèvement automatique !

- souple,
- pratique,
- économique...

**SOUTIEN AUX RÉFUGIÉS**

En vous abonnant à *Politis*, vous soutenez l'action d'une association de terrain. Pour chaque abonnement souscrit (hors découverte), *Politis* reverse 5 € à l'Auberge des migrants, association d'aide aux réfugiés de Calais et de Grand-Synthe.

**5 €** reversés pour 1 abonnement souscrit

**Bulletin d'abonnement à retourner à :**

**POLITIS Service Abonnement** - 12, rue du Cap-Vert 21800 Quetigny • 03 80 48 95 36 • abonnement@politis.fr

**Mes coordonnées**

Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Ville : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_

Abonnez-vous à la newsletter gratuite (hebdo) de *Politis*, www.Politis.fr

**J'abonne un ami**

Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Ville : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_

**Choisissez votre abonnement**

Hebdo + Hors-série + Politis.fr + Accès web + Appli mobile

**11 €** / mois

**TOUT POLITIS+\*** Abonnement par prélèvement automatique à durée libre à

(Remplir l'autorisation de prélèvement figurant ci-dessous et joindre un RIB)

**ABONNEMENT PAPIER + WEB OFFERT :** Web fixe et mobile illimité + application mobile + accès aux archives (32 000 articles)

**TOUT POLITIS :** 46 n<sup>os</sup> + 2 hors-séries **109 €** 163 € au n<sup>o</sup>

**TOUT POLITIS DÉCOUVERTE :** 23 n<sup>os</sup> + 1 hors-série **59 €** 82 € au n<sup>o</sup>

**OFFERTS :** Web fixe et mobile illimité + application mobile + accès aux archives (32 000 articles)

**OFFERTS :** Web fixe et mobile illimité + application mobile + accès aux archives (32 000 articles)

Pour les autres offres (web, solidaire, administrations/entreprises, réabonnement,...), nous contacter : [abonnement@politis.fr](mailto:abonnement@politis.fr) ou *Politis*.fr

**Choisissez votre mode de règlement**

CHÈQUE BANCAIRE  ESPÈCES  
 CARTE BANCAIRE N°  Expire le  Les 3 derniers chiffres au dos de la carte   
 Signature (obligatoire) :

**MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA**  
 J'autorise *Politis* à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte, conformément aux instructions de *Politis*. Je bénéficie du droit d'être remboursé par ma banque selon les conditions décrites dans la convention que j'ai passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de mon compte pour un prélèvement autorisé.  
 N° ICS : FR53ZZ521498  
 TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER  
 Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER  
 IBAN - Numéro d'identification international du compte bancaire :   
 BIC - Code international d'identification de votre banque :   
 RÉFÉRENCE UNIQUE DU MANDAT (RUM) - Sera rempli par *Politis* : \_\_\_\_\_  
**Paiement répétitif**  
 Fait à : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_ Signature (obligatoire) : \_\_\_\_\_  
**Important :** joindre un relevé d'identité bancaire

\* Offre à durée limitée réservée aux nouveaux abonnés. Valable pour la France métropolitaine et renouvelée par tacite reconduction. Pour les DOM-TOM et l'étranger, nous consulter. Dans la limite des stocks disponibles. Vous pouvez interrompre votre abonnement à tout moment sur simple demande. Les prix sont garantis pour la 1<sup>re</sup> année. Certaines banques débitent des frais de mise en route lors du premier prélèvement. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient communiquées à des sociétés partenaires, cochez ici  Conformément à la loi informatique et libertés n°78.17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Abonnez-vous en ligne sur [www.Politis.fr](http://www.Politis.fr)

Retrouvez-nous également sur les réseaux sociaux



Un autre regard sur ces événements  
qui ont bouleversé le monde

1789  
ROBESPIERRE  
LA COMMUNE  
OCTOBRE 1917  
CUBA  
CHINE  
TUNIS-LE CAIRE-DAMAS

# Politis

HORS-SÉRIE - N° 65 - DÉCEMBRE 2016 - JANVIER 2017

EINSTEIN  
BOULEZ  
BAUDELAIRE  
RÉSISTANCE  
ÉCOLOGIE  
FÉMINISME  
DES MOTS ET DES OBJETS

ÉRIC AUNOBLE

LUDIVINE BANTIGNY

ALEXIS CORBIÈRE

RÉGIS DEBRAY

GEORGES DIDI-HUBERMAN

LAURENT DINGLI

JEAN-PIERRE FILIU

JANETTE HABEL

ROMAIN HURET

ROMARIC GERGORIN

ALAIN GUILLEMOLES

PIERRE KHALFA

ÉTIENNE KLEIN

MATHILDE LARRÈRE

SANDRA LAUGIER

ALAIN LIPIETZ

MICHAEL LÖWY

JEAN-CLÉMENT MARTIN

GUILLAUME MAZEAU

ALBERT OGIEN

ALAIN REY

MICHÈLE RIOT-SARCEY

BENJAMIN STORA

# Ré volu tion(s)